

# YONNE mémoire

/ Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /

numéro

45

/ mai 2021 / 4€ / ISSN1620-1299 /

## Sommaire

### ÉDITORIAL

Aspects de la Libération  
par CLAUDE DELASSELLE • 2

**LIBÉRATION : LE CDL**  
Résistance et pouvoir à la Libération  
Le Comité départemental de Libération  
(CDL) de l'Yonne  
par JOËL DROGLAND • 3

**LIBÉRATION : RÉSISTANCE ET  
ASSEMBLÉES LOCALES**  
Des municipalités provisoires

aux municipalités élues  
par FRÉDÉRIC GAND • 14

**LIBÉRATION : ÉPURATION**  
Étais-la-Sauvin, 24-25 juin 1944,  
une ténébreuse affaire...  
par CLAUDE DELASSELLE • 19

## LA LIBÉRATION

# RÉSISTANCE ET POUVOIR À LA LIBÉRATION

## Le Comité départemental de libération (CDL) de l'Yonne



ARORY

• Association pour la Recherche sur  
l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne •

Yonne mémoire 40/44 / Bulletin de l'Association pour la Recherche sur l'Occupation et la Résistance dans l'Yonne /  
Directeur de publication : T. Roblin / Rédacteur en chef : C. Delasselle / Iconographie : Arory / Coordination : C. Delasselle /  
Graphisme et réalisation : F. Joffre / Arory, 2021 / Photos : Arory /

Site internet : [www.arory.com](http://www.arory.com) / e-mail : [arory.doc@wanadoo.fr](mailto:arory.doc@wanadoo.fr) / Centre de documentation : 15 bis, rue de la Tour d'Auvergne -  
89000 Auxerre / Couverture : documents ARORY / Chevillon Imprimeur, Sens / Dépôt légal à parution.

# Aspects de la Libération

- CLAUDE DELASSELLE -

**T**rois articles dans ce nouveau numéro de notre bulletin *Yonne-Mémoire* : le premier, signé Joël Droglan, est une synthèse de nos connaissances sur la question du CDL (Comité départemental de Libération) de l'Yonne. L'auteur montre comment s'est constitué, dès avant la Libération, cet organisme (prévu dans chaque département par le Gouvernement provisoire de la République française) et comment celui-ci s'est efforcé de réaliser, avec l'aide des Comités cantonaux et locaux de Libération, les tâches qui lui étaient fixées (notamment la punition des « collaborateurs » et des profiteurs de guerre, mais aussi le retour à la normale de la vie économique et sociale). Il montre aussi les difficultés rencontrées par le CDL pour imposer ses vues face au nouveau préfet de l'Yonne, représentant d'un gouvernement soucieux avant tout d'apaisement, mais aussi les dissensions politiques au sein du monde résistant dont le CDL se veut l'émanation. Il explique enfin comment la volonté de

**Dans le troisième article, Claude Delasselle enquête sur une action d'épuration « sommaire » qui s'est déroulée au village d'Étais-la-Sauvin, en Puisaye-Forterre, les 24 et 25 juin 1944.**

nombreux résistants de réformer en profondeur la société et la vie politique française s'est heurtée à la pesanteur des traditions politiques et aux divisions au sein du monde résistant, ce qui explique que les formations politiques nouvelles issues de la Résistance n'ont finalement pas eu l'influence et le rôle qu'elles croyaient pouvoir exercer dans la France d'après-guerre.

Le second article, signé Frédéric Gand, montre à partir de quelques exemples comment s'est fait le passage des municipalités provisoires, auto-désignées à la Libération, aux municipalités élues en avril-mai 1945 et le rôle joué par les comités cantonaux et locaux de Libération dans ce processus. Il montre aussi comment la gauche, communiste mais encore davantage socialiste, a progressé en voix par rapport à l'avant-guerre et réussi à faire élire de nombreux maires et conseillers municipaux, y compris dans des villes importantes comme Tonnerre et Sens. Mais, en se basant sur les exemples d'Avallon et de Joigny, analysés en détail, il montre que les électeurs ont choisi des acteurs importants de la Résistance (Robert Montchanin à Avallon et Paul Herbin à Joigny) davantage en fonction de leur « aura » de résistants que de leur étiquette politique.

Dans le troisième article, Claude Delasselle enquête sur une action d'épuration « sommaire » qui s'est déroulée au village d'Étais-la-Sauvin, en Puisaye-Forterre, les 24 et 25 juin 1944. Celle-ci s'est traduite par l'exécution (probable...) de trois personnes considérées, à tort ou à raison, comme des « collaborateurs », mais aussi par la mort d'un des maquisards qui ont participé à cette action. Affaire exceptionnelle à la fois par le nombre de personnes impliquées, les péripéties de son déroulement (une véritable action de guerre), ses conséquences probables (l'attaque du maquis quelques jours plus tard par les Allemands) et enfin par les zones d'ombre qui subsistent encore.

Bonne lecture... •

# Résistance et pouvoir à la Libération

## Le Comité départemental de libération (CDL) de l'Yonne

- JOËL DROGLAND -

Les recherches historiques menées dans le cadre de l'ARORY et diffusées par nos successives publications l'ont montré : la Résistance a été très active dans notre département. De nombreux mouvements et réseaux y furent implantés et à peu près toutes les formes de résistance y furent pratiquées. Une quarantaine de maquis se sont créés entre l'automne 1943 et l'été 1944 ; beaucoup furent de petits maquis mobiles, disloqués, reformés, regroupés avec d'autres, mais à partir du Débarquement, quelques gros maquis de combat armés par plus de 80 parachutages se mirent en place, en forêt d'Othe, dans l'Aillantais, en Puisaye et dans le Morvan.



Scène de la Libération : les Américains dans Auxerre, août 1944. Arch. Arory

La répression vichyste et allemande fut souvent violente et l'épuration extrajudiciaire fut un phénomène de grande ampleur. Le département de l'Yonne fut libéré entre le 16 et le 29 août 1944 par l'action militaire conjuguée des unités FFI et de la III<sup>e</sup> armée américaine. Auxerre, la préfecture, fut libérée le 24 août.

C'est donc dans un climat de liberté retrouvée, mais aussi dans des conditions de pénurie et de violence que se mirent en place le Comité départemental de libération (CDL), les comités cantonaux (CCL) et locaux de libération (CLL), institutions provisoires qui devaient, aux côtés de l'autorité préfectorale et des FFI, permettre le maintien de l'ordre et de la légalité, une gestion efficace de l'économie du quotidien et le rétablissement des institutions républicaines.

Durant cette période de la Libération (qui débute avec le départ de l'occupant et se termine avec la création de la IV<sup>e</sup>

République), la Résistance accède-t-elle au pouvoir avec ses acteurs et son programme ou assiste-t-on plutôt à une restauration de l'ordre politique ancien ? Je chercherai à répondre successivement à quatre questions :

Dans quelles conditions et avec quels acteurs le CDL se constitua-t-il dans la clandestinité puis s'installe-t-il dans la légalité ?

Quels furent l'évolution de sa composition politique, son mode de fonctionnement et son activité ?

Quelles furent ses relations avec les comités cantonaux et les comités locaux de libération, avec les municipalités provisoires ?

Pourquoi ses relations se dégradèrent-elles avec le préfet de l'Yonne, représentant de l'autorité du Gouvernement provisoire, et avec le Parti communiste français, force politique nationale et départementale ? Son effacement pro-



## LIBÉRATION : LE CDL

gressif et sa disparition discrète traduisent-ils un échec de l'aspiration au renouvellement portée par la Résistance<sup>1</sup> ?

### Création et composition du CDL de l'Yonne

Dans les derniers mois de l'Occupation se mettent en place, dans la clandestinité, des institutions dont la fonction sera de contrôler la période insurrectionnelle et d'établir au plus vite des pouvoirs locaux nouveaux. Ceux-ci devront assurer le rétablissement de la légalité républicaine ainsi que le fonctionnement des services permettant de répondre aux besoins essentiels de la population. Ces institutions sont celles de l'État, relevant du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) : il s'agit du commissaire de la République à Dijon et du préfet de l'Yonne, qui est arrivé quelques semaines avant la Libération. Ce sont aussi celles de la Résistance créées par le Conseil national de la Résistance (CNR) ou issues de la base des organisations locales de résistance. Elles ont pour fonction d'assister les autorités civiles et de veiller à ce que l'esprit et le programme de la Résistance inspirent effectivement leur action.

Une ordonnance du Conseil national de la Résistance prévoit la création dans chaque département d'un Comité départemental de libération (CDL), chargé d'assister le préfet et composé d'un représentant de chaque organisation de

### Une ordonnance du Conseil national de la Résistance prévoit la création dans chaque département d'un Comité départemental de libération (CDL), chargé d'assister le préfet et composé d'un représentant de chaque organisation de résistance et de chaque organisation syndicale et politique affiliée au CNR (...)

résistance et de chaque organisation syndicale et politique affiliée au CNR et existant dans le département. En février 1944, le CNR établit un statut des CDL qui devront coordonner et diriger l'action insurrectionnelle de la Libération et représenter la population auprès des nouvelles autorités. Dans l'ordonnance sur l'organisation des pouvoirs publics à la Libération, le Gouvernement provisoire de la République française prend en considération l'existence des CDL dans son article 19. Il leur assigne les mêmes



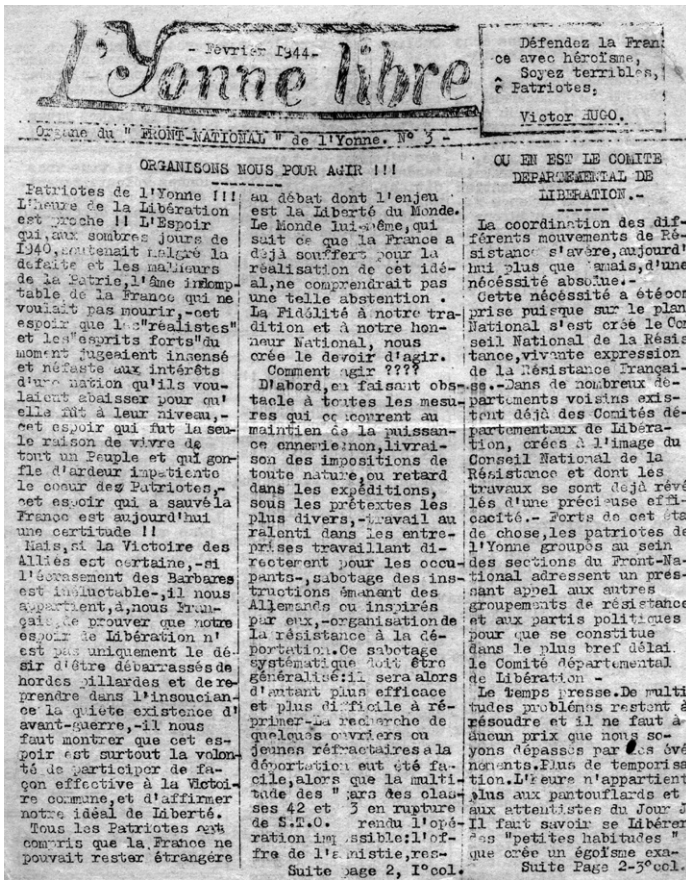
Gaston Vée, le fondateur du CDL et rédacteur en chef du journal de Libération-Nord dans l'Yonne, *La Vie de l'Yonne*.

fonctions et précise que le CDL « cesse ses fonctions après la mise en place des Conseils généraux ».

C'est la direction nationale de Libération-Nord qui a pris l'initiative de créer le CDL de l'Yonne<sup>2</sup>. Pierre Vauthier, secrétaire fédéral de la SFIO de 1933 à 1940, avait été chargé par Henri Ribière<sup>3</sup> d'implanter Libération-Nord dans l'Yonne. Il en devint le responsable civil tandis que le jeune Jean Chapelle en devenait le responsable militaire, sous le nom de « Verneuil ». Mais Vauthier fut arrêté le 21 mars 1944 et déporté. Pour le remplacer à la direction icaunaise de Libération-Nord, Tanguy-Prigent<sup>4</sup> choisit Gaston Vée, âgé de 21 ans, frère de Gérard Vée, alors membre du comité directeur de Libération-Nord et de Résistance paysanne, agent de liaison de Libération-Nord à Paris. Peu de temps après son arrivée dans l'Yonne, Ribière le charge de

constituer dans la clandestinité le Comité départemental de libération. Son premier contact est André Cornillon, 44 ans, socialiste avant guerre, puis adhérent du PSOP (Parti socialiste ouvrier et paysan), co-fondateur du Front national, adhérent du PCF en mars 1942. Il rencontre ensuite Émile Fovet, 36 ans, socialiste, l'un des premiers militants auxerrois du Front national, et Henri Crette, membre avalonnais de Libération-Nord, connu pour être un homme de droite avant la guerre. Par l'intermédiaire d'Émile Fovet, il rencontre des responsables politiques, syndicalistes et francs-maçons. Il parvient ainsi au printemps 1944, avec ces quelques résistants, à constituer le noyau du CDL de l'Yonne. Le CDL tient sa première réunion le 10 mai 1944 dans la clandestinité, et en tiendra deux autres avant la libération d'Auxerre.

Ce premier CDL clandestin comprend cinq personnes : Gaston Vée (Libération-Nord), Émile Fovet (Front national), Mme Claude Berval (Libération-Nord et parti socialiste), qui est la compagne de Gaston Vée et sera par la suite son épouse, André Niel (parti communiste et Front national), Henri Crette (Libération-Nord). Gaston Vée<sup>5</sup> estimant être trop jeune pour prendre la présidence du CDL, c'est Émile Fovet qui est élu à ce poste. Ce premier CDL clandestin est contrôlé par les deux principaux mouvements de résistance du département : le Front national et Libération-Nord, ce qui est conforme à l'ordonnance du CNR. Des instructions du CNR prévoient l'adjonction au CDL clandestin de personnalités représentatives qui peuvent être prises en dehors des mouvements de résistance, afin de faire du CDL élargi une assemblée représentative de la physionomie politique du département. Peu de temps après la Libération, Émile Fovet procède donc à un pre-



*L'Yonne libre*, journal clandestin du Front national (mouvement de résistance fondé à l'initiative du PCF), appelle en février 1944 à la formation d'un Comité départemental de libération, dont il ne semble pas vouloir prendre la direction. Le CDL sera fondé peu après à l'initiative de Libération-Nord et le Front national y jouera un rôle majeur.

mier élargissement du CDL. Les nouveaux membres sont Henri Bineaux (syndicaliste CGT), Jules Pourin (républicain-socialiste, membre du Front national, il représente la Franc-maçonnerie), Modeste Rousseau (patron du café auxerrois Léon où se réunissent francs-maçons et radicaux, il représente le parti radical), le colonel Joseph Mathis (Ceux de Libération-Vengeance), Adrien Demouchy (SFIO, viticulteur à Lignouelles, il représente les petits agriculteurs), Mauricette Niel (Union des femmes françaises et parti communiste). Le CDL comprend désormais onze membres dont deux femmes et reste orienté nettement à gauche. On observe un très net souci de recherche de représentativité politique et géographique et de modération politique. Mis à part le colonel Joseph Mathis, aucun des nouveaux entrants n'a été un des fers de lance de la Résistance dans le département. Mathis appartenait au mouvement Ceux de la Libération, fortement et essentiellement présent dans le Sénonais, mouvement au sein duquel se retrouvent plusieurs représentants de la bourgeoisie sénonaise, dont quelques-uns avaient été des militants Croix-de-feu puis PSF (Parti Social français, très à droite) dans les années 1930.

Un second élargissement du CDL a lieu à l'automne 1944 et se fait par cooptation. L'objectif est d'en faire une assem-

blée qui soit davantage représentative de la diversité géographique et socioprofessionnelle du département, souci qui était déjà évident lors du premier élargissement. Les nouveaux adhérents sont des notables qui sont souvent à la tête des comités cantonaux et locaux de libération : Robert Jeangirard (Libération-Nord, Joigny) Émile Genet (président du CLL et maire provisoire de Toucy), Maxime Courtis (Front national, maire provisoire de Sens), André Camus (Libération-Nord, La Chapelle-Vieille-Forêt), René Picand (Libération-Nord, Tonnerre), André Gibaud (maire de Briennon maintenu par Vichy), Lucien Masson (maire de Migennes maintenu par Vichy), Henri Cuinat (Résistance, Auxerre), Fernand Loirat (Réseau Vélite-Thermopyles, président du CLL de Pont-sur-Yonne et président de la délégation spéciale sous l'Occupation), Jean Renault (Sens), Pierre Lorne (qui représente les gros agriculteurs du nord du département), Henri Jolly. Plusieurs de ces nouveaux membres n'ont pas adhéré à une organisation de résistance, mais la plupart furent des résistants actifs. Début novembre 1944, le CDL est constitué de vingt-trois membres dont deux femmes. Les élargissements successifs ont diminué la part des résistants attachés à la défense du programme du CNR. Henri Cuinat succède à Émile Fovet après l'attentat dont ce dernier est victime, le 8 novembre 1944. Directeur général de la Mutualité agricole et sociale de l'Yonne avant la guerre, Henri Cuinat a poursuivi ses activités sous l'Occupation et ne s'est engagé qu'assez tardivement et modestement dans la Résistance. La Résistance

## Le CDL est donc davantage le reflet de l'ensemble de la population du département que celui de la Résistance active.

la plus attachée au contenu social du programme du CNR est donc de moins en moins influente au sein du CDL. La moyenne d'âge des membres du CDL est assez élevée, proche de cinquante ans. Les catégories socioprofessionnelles les mieux représentées sont les fonctionnaires (près du tiers des membres, dont cinq instituteurs), les artisans et les commerçants. Près des deux tiers d'entre eux sont de gauche. Les socialistes y sont plus nombreux que les communistes, qui ne contrôlent pas le CDL. La moitié des membres du CDL ont d'autres fonctions politiques : maires, conseillers municipaux, présidents ou membres de comités cantonaux ou locaux de libération. Le CDL est donc davantage le reflet de l'ensemble de la population du département que celui de la Résistance active. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque beaucoup de maquisards et de résistants sédentaires se sont alors engagés « pour la durée de la guerre » dans la 1<sup>re</sup> armée française et ont quitté le département.

### L'activité du CDL de l'Yonne

Dans la période de sa clandestinité, du 10 mai au 24 août 1944, l'activité du CDL porte sur la préparation des insti-



## LIBÉRATION : LE CDL

tutions provisoires à mettre en place à la Libération et sur le maintien de l'ordre à assurer. Émile Fovet, président du CDL, prend contact avec les chefs des services intéressés : l'ingénieur en chef des Ponts et chaussées, le procureur de la République d'Auxerre, le directeur du Ravitaillement général. Tous donnent leur complet accord pour le sabotage des instructions vichysoises et allemandes et la préparation des dispositions à prendre à la Libération. Émile Fovet rend compte au CDL de ces entretiens. À la même époque, il prend contact avec Marcel Choupot, chef du premier état-major départemental FFI et des projets sont élaborés concernant l'affectation de la gendarmerie et de la police au maintien de l'ordre. Le 19 août 1944, Émile Fovet présente le préfet désigné par le GPRF au nouveau chef de l'état-major départemental FFI, le colonel « Chevrier » (Adrien Sadoul). Mais, contrairement à ce que prévoyait le CNR, le CDL de l'Yonne n'a ni coordonné ni dirigé l'action insurrectionnelle de la Libération.

**Installation du CDL**

À la Libération, le CDL s'installe dans les locaux de la préfecture, à Auxerre. Il est un organisme de pouvoir autonome qui doit assister le préfet dans la mise en place des nouveaux pouvoirs et être une assemblée consultative. Il tient sa première séance plénière le 12 septembre 1944, presque trois semaines après la Libération de la préfecture. Le préfet n'assiste pas aux séances du CDL, alors qu'il assistait à celles du Conseil général. Les pouvoirs du CDL s'avèrent immédiatement très limités dans la mesure où il ne peut qu'émettre des vœux adressés au préfet et où il n'a aucun moyen financier pour fonctionner et ne vote aucun budget départemental.

**Le CDL constitue en son sein une demi-douzaine de commissions :**

- Commission d'action immédiate, présidée par André Niel, communiste
- Commission d'information et de propagande, présidée par Gaston Vée, elle doit rallier les citoyens au programme du CNR
- Commission d'épuration administrative et civile, présidée par Émile Fovet, Front national
- Commission du ravitaillement et des transports, présidée par Henri Cuinat, modéré
- Commission de la solidarité, présidée par Mauricette Niel, communiste
- Commission des comités locaux et des municipalités, présidée par Émile Fovet, Front national
- Commission pour l'étude des conditions de la reprise économique, présidée par Henri Bineaux, Maxime Courtis et Robert Jeangirard, FN et Libé-Nord
- Vers décembre 1944 fut créé le comité de confiscation des profits illicites. Selon le témoignage de Gaston Vée, « *c'est probablement lui qui a fait le plus de travail dans le département. Les enquêtes qui ont été faites ont porté leurs fruits à tel point que nous étions stupéfaits des sommes qui étaient réclamées aux trafiquants du marché noir* ».

Les principales préoccupations du CDL se lisent à travers la nature des commissions. Les deux principales concernent le ravitaillement et l'épuration, qui sont les deux principaux centres d'intérêt de l'opinion publique. Dans le domaine du ravitaillement, les vœux du CDL et la commission que préside Henri Cuinat insistent sur la lutte contre la hausse des prix des produits alimentaires de première nécessité. Ils réclament fermement la lutte contre les profiteurs du « marché noir » et de la guerre. Trois représentants du CDL sont membres du comité de confiscation des profits illicites. La commission d'épuration étudie et centralise les renseignements. Elle s'appuie sur les comités cantonaux et locaux de libération et exige des témoignages écrits et signés. Elle reçoit des informations de diverses origines (CCL et CLL, police, gendarmerie, Renseignements généraux, etc.), fait procéder à des vérifications et communique éventuellement les dossiers au Commissaire du gouvernement. Le CDL se montre particulièrement déterminé dans l'épuration des « fonctionnaires indignes ». Notons encore que le CDL a participé activement à la naissance d'une presse départementale nouvelle. C'est le CDL qui a créé *L'Yonne Républicaine*, le nouveau journal s'installant dans les locaux du *Bourguignon*, puissant journal départemental de l'entre-deux-guerres compromis dans la collaboration. Le président du CDL est président du comité provisoire de gestion du journal. C'est le CCL de Sens qui crée *Le Sénonais libéré*, et l'installe dans les locaux d'un autre journal compromis dans la collaboration, *La Tribune de l'Yonne*.

**« Les enquêtes qui ont été faites ont porté leurs fruits à tel point que nous étions stupéfaits des sommes qui étaient réclamées aux trafiquants du marché noir ». Gaston Vée.**

La dernière séance du CDL dont nous ayons la trace est celle du 23 janvier 1945. Le CDL disparaît définitivement après les élections cantonales des 23 et 30 septembre 1945. Mais son activité réelle avait cessé depuis plusieurs mois déjà ; elle aura réellement duré moins de six mois.

**Le CDL et ses relais, les comités cantonaux (CCL) et locaux (CLL)**

Les CCL sont fondés après la Libération, entre septembre (CCL de Sens) et novembre 1944 (CCL de Saint-Florentin). Il y a trente-sept cantons dans les trois arrondissements du département de l'Yonne<sup>6</sup>. Leur constitution est spontanée et se fait autour de quelques résistants et notables locaux dont certains sont maires. Leur composition est en moyenne de douze à treize membres<sup>7</sup>. Leur statut est défini par le CDL et publié dans *L'Yonne Républicaine* le 14 octobre 1944. Ils doivent participer à la mise en place de la nouvelle administration.

Jusqu'au mois de décembre 1944, les CCL participent activement à la reconstruction de la vie municipale, à l'épura-

tion et au ravitaillement. Ils dénoncent l'insuffisance des rations de pain pour les enfants et les travailleurs, l'augmentation des prix de la viande et des pommes de terre, etc. Ils prennent des initiatives pour lutter contre le marché noir<sup>8</sup>. Dans le domaine de l'épuration, les directives du CDL pour les CCL sont d' « *assurer l'ordre, de faire procéder à la mise hors d'état de nuire des traîtres et collaborateurs jugés dangereux pour l'ordre et la sécurité publique* ». Ils élaborent des dossiers à charge avec des plaintes et des témoignages qui doivent être signés. Les dossiers sont transmis à la commission d'épuration du CDL qui renvoie les cas les plus graves devant la Cour de justice de l'Yonne. Dans cette lutte pour l'épuration, l'attitude des CCL est plus ou moins radicale, en fonction de la tendance politique de leurs membres (le parti communiste publie des listes de collaborateurs et en demande l'affichage) et de l'intensité de la répression sous l'Occupation. Certains CCL déplorent au printemps 1945 le manque de relations avec le CDL et l'absence de suite donnée aux nombreux vœux émis.

L'exemple d'Avallon nous montre le rôle que joue le CCL dans la constitution des municipalités provisoires et le rapport de force qu'un CCL peut établir avec le préfet. Le comité local de libération établit la liste des 23 membres de la municipalité provisoire le 15 octobre 1944, parmi eux neuf conseillers municipaux élus en 1935 et 14 nouveaux conseillers. Le préfet dans son arrêté ne retient que 16 noms pour constituer la municipalité provisoire, dont la moitié a été élue en 1935 et maintenue par le régime de Vichy, dont le premier d'entre eux, Georges Schiever, un notable de droite, maire depuis 1919. Les huit nouveaux conseillers, dont une femme, ont tous ou presque été résistants. Le CCL, dans sa réunion du 2 janvier 1945, conteste la composition du conseil municipal, condamne l'exclusion des résistants de la gestion municipale par les anciens conseillers et exige qu'on élargisse le conseil en nommant cinq nouveaux conseillers, ce qui donnerait à la Résistance la majorité dans la municipalité provisoire. Le préfet cède à la pression du CCL, prend un nouvel arrêté qui élargit le conseil de 16 à 21 membres. La Résistance est désormais majoritaire dans la municipalité provisoire d'Avallon et ce conseil permet à la gauche de s'implanter dans la vie politique avallonnaise. Neuf des nouveaux conseillers sont membres du CCL.

### Composition des CCL

La composition sociologique des CCL, pour autant qu'on puisse la connaître à partir d'un échantillon reconstitué, montre que les agriculteurs y sont fortement représentés (15%) ainsi que les commerçants et artisans (19%) et les instituteurs (10%). Les femmes y sont peu présentes (5%). Si les diverses tendances politiques, religieuses et syndicales y sont représentées comme elles le sont au sein du CDL, la prédominance revient néanmoins au mouvement de résistance Libération-Nord (23% des membres des treize CCL étudiés), suivi par le Front national (19%)<sup>9</sup>. La gauche représente environ 37% des membres des CCL (24% pour les socialistes et 13% pour les communistes) et

s'implante ainsi dans des cantons jusqu'alors essentiellement conservateurs. Comme le CDL, les CCL connaissent des élargissements successifs entre l'automne 1944 et le printemps 1945. La part des résistants authentiques et des défenseurs du programme du CNR s'en trouve affaiblie. À partir de mars et avril 1945, de nombreux vœux émis par les CCL et transmis au CDL restent sans réponse. Les élections municipales d'avril-mai 1945 vont mettre fin à leur brève existence.

### **La composition sociologique des CCL, pour autant qu'on puisse la connaître à partir d'un échantillon reconstitué, montre que les agriculteurs y sont fortement représentés (15%) ainsi que les commerçants et artisans (19%) et les instituteurs (10%).**

Alors que le CDL est un organisme aux statuts définis par le Conseil national de la Résistance et le Gouvernement provisoire de la République française, alors que les comités cantonaux de libération (CCL) ont un statut défini par le CDL, les CLL ne sont définis par aucun statut. Leur existence est attestée par la publication dans la presse des comptes-rendus de leurs activités et par leur participation à la réorganisation des municipalités provisoires. Ils demeurent cependant des organismes très mal connus.

Sur les trente-cinq chefs-lieux de canton du département de l'Yonne où nous trouvons un CLL, il est possible d'établir que quinze d'entre eux ont un président différent de celui du CCL. Il s'agit donc d'organismes distincts des CCL. Leurs membres sont peu nombreux, cinq ou six dans la plupart des cas. À Auxerre (onze membres) ou à Sens (neuf membres), ils sont plus importants. Leur rôle et leurs prérogatives sont très mal définis, surtout si l'on veut les distinguer du pouvoir municipal. Leur fonction première est de combler le vide politique qui peut accompagner la Libération. Ils semblent avoir été créés pour prendre une part active et influente dans la composition des municipalités provisoires. Le CLL de la ville d'Auxerre est le seul à avoir une activité autre que la mise en place de la municipalité provisoire.

Lorsqu'à la fin de l'année 1944 le CDL doit proposer une liste constitutive du Conseil général provisoire, il s'adresse aux CCL qui se tournent souvent vers les CLL pour leur demander de proposer des candidats<sup>10</sup>. Organismes aux pouvoirs mal définis et peu étendus, comités issus de la résistance locale pour répondre à une situation nouvelle et provisoire, les CLL eurent une activité éphémère. Bien peu existaient encore en mars 1945. Mais leur existence, ainsi que celles des CCL, leurs réunions, leurs correspondances, enquêtes, rapports, réclamations et actions témoignent d'une floraison de vie démocratique locale qui fut de courte durée, pour l'essentiel l'automne 1944, et qui allait disparaître au profit du pouvoir d'État, représenté ici par le préfet.

## LIBÉRATION : LE CDL

**Les relations du CDL avec le préfet de l'Yonne : de la coopération à la soumission**

Dans la clandestinité, un événement montre la parfaite entente du préfet et du président du CDL. Le 19 août 1944, six jours avant la libération d'Auxerre, le président du CDL clandestin, Émile Fovet, se rend à bicyclette au maquis de Merry-Vaux, proche de Toucy, avec le préfet parachuté dans la clandestinité, Paul Gibaud, pour y rencontrer le chef de l'état-major départemental FFI, Adrien Sadoul, alors colonel « Chevrier ». « *La prise de contact ne fut pas des plus chaleureuses* » observe Fovet, qui ajoute « *ce qui après coup, apparaît très normal en raison des divergences profondes qui séparent les deux hommes* ». Avocat au barreau de Nancy, officier de réserve, Adrien Sadoul est un homme de droite qui n'a guère de sympathies pour le Front populaire et le syndicalisme. Paul Gibaud est un homme du peuple et un homme de gauche, un militant syndicaliste. Évidemment les deux hommes ne se connaissent pas, mais leur analyse de la situation et leurs projets s'opposent dans la discussion. « Chevrier », prétextant l'absence d'ordre de l'autorité militaire, affirme vouloir confier provisoirement la direction du pouvoir civil à un homme qui a toute sa confiance et qui en a les compétences puisqu'il s'agit de Claude Yves de la Bruchellerie, secrétaire-général de la Préfecture, arrivé depuis peu au maquis. L'affrontement est alors inévitable et revêt une extrême importance. Paul Gibaud est nommé par le GPRF et ne peut admettre que le pouvoir militaire contrôle le pouvoir politique. Il demande et obtient le soutien du CDL puis fait appel à un chef de maquis qui rassemble ses hommes et assure le préfet de son soutien. Le chef des FFI s'incline<sup>11</sup>. Le 24 août, les FFI entrent dans Auxerre libérée et Paul Gibaud s'installe à la préfecture, ce qui évite toute vacance du pouvoir<sup>12</sup>.

Le CDL et le préfet sont alors en parfait accord dans leur volonté d'assurer à la Résistance la prise du pouvoir à la Libération. Le préfet a d'ailleurs reçu une instruction confidentielle du commissaire de la République de Bourgogne Franche-Comté, Mairey, lui demandant de « *renforcer l'autorité et le prestige du CDL*<sup>13</sup> ». Gaston Vée, affirme que les premiers rapports du comité avec le préfet furent « *cordiaux, presque amicaux, assez féconds* ». Syndicaliste, homme de gauche, Paul Gibaud partage et défend avec les membres du CDL et leur président, le programme socialiste et humaniste du CNR. Mais ces rapports vont assez vite se détériorer. Analysant la situation cinquante ans plus tard, Gaston Vée avançait trois explications :

- l'amollissement du CDL : composé à l'origine d'authen-



Paul Gibaud, premier préfet de l'Yonne. Ses relations avec le CDL évoluèrent dans une tension croissante, compte-tenu des enjeux politiques nationaux.

tiques résistants issus pour la plupart de Libération-Nord et du Front national, il s'est ensuite élargi par deux fois à des hommes moins convaincus de la justesse du programme du CNR et politiquement plus conservateurs. Cuinat, qui succède à Fovet en novembre, est bien plus modéré ;

- le manque de moyens du CDL : la tâche qu'il doit accomplir est énorme. Il reçoit quantité de rapports provenant des comités cantonaux et des comités locaux, des organisations de résistance, des citoyens, etc. Il n'a pas de bureaux, pas de secrétariat, pas de budget alors que le préfet dispose de son administration ;

- un désaccord politique croissant : le préfet et le CDL défendent deux conceptions opposées de l'épuration. Le CDL entend appliquer à la lettre le programme du CNR et souhaite, comme toute la Résistance, une épuration radicale et profonde<sup>14</sup>. Le préfet représente le gouvernement du général de Gaulle. Il entend

mener une politique de réconciliation nationale et limiter l'épuration de manière à ne pas approfondir les divisions nationales.

**Conflit avec le préfet**

Le CDL entre donc en conflit avec le préfet. Or son président, Émile Fovet, est attaché de préfecture. Professionnellement, il est donc aux ordres du préfet. Cette situation ne facilite évidemment pas l'affirmation du CDL dans le conflit. Ce sont les questions d'épuration qui vont cristalliser l'opposition, d'autant plus que le président de la commission d'épuration est communiste. Alors que le préfet avait suivi le CDL dans sa condamnation de l'intendant et directeur du Ravitaillement qui avait été arrêté, une crise éclate à propos de l'inspecteur d'Académie, qui est accusé d'être « *un défenseur du régime hitléro-vichyssois* ». Le CDL demande sa révocation et son internement administratif, le 23 novembre 1944. Devant l'inaction du préfet, il envoie les hommes des Milices patriotiques l'arrêter et le conduire à la prison. Fureur du préfet qui doit cependant céder et mettre l'inspecteur d'Académie en résidence surveillée.

À la fin de l'année 1944, le rapport de force évolue en faveur du préfet. « *Nous avons beaucoup de mal à faire adopter nos vœux et à agir avec efficacité* » constate Gaston Vée avec regret. Le préfet s'incline ponctuellement devant un CDL qui agit comme un groupe de pression. Mais il affirme son autorité et sa légitimité. À partir de janvier 1945, le préfet ne rend plus compte dans ses rapports des activités du CDL et de ses relations avec lui. Dans ses relations avec l'autorité préfectorale, le CDL de l'Yonne s'inscrit parfaitement dans les grandes phases mises en évidence au plan national par



## Paul Gibaud, préfet de l'Yonne à la Libération

Né le 12 avril 1883 à Argenton-sur-Creuse (Indre), Paul Gibaud est le fils d'un postier. Il entre lui-même aux PTT comme agent. Militant socialiste et syndicaliste à Châteauroux (Indre), il gagne Paris où il devient en 1926 secrétaire-adjoint de la Fédération postale CGT et, en 1927, secrétaire général. Le Conseil national du 7 août 1928 le réélit. La Fédération postale le délègue au 19<sup>e</sup> Congrès national de la CGT (1927) et au 20<sup>e</sup> (1929). Il est par la suite membre du Conseil national économique.

Résistant de la première heure, Paul Gibaud est nommé par le général de Gaulle préfet de l'Yonne. Il arrive dans le département quelques semaines avant la Libération. Il prend contact avec Émile Fovet, président du CDL. Celui-ci le conduit au maquis de Merry-Vaux et le présente au colonel « Chevrier » (Adrien Sadoul), chef d'état-major FFI. Le 24 août 1944, le préfet Gibaud entre à Auxerre avec les hommes du maquis de Merry-Vaux commandés par Guy de Kergommeaux. Il s'installe avec l'état-major FFI à l'hôtel de la Fontaine puis gagne la préfecture. Le lendemain après-midi, il marche en tête du défilé qui, de la préfecture en passant par la place Fourier, se rend à la porte du Temple, aux côtés de « Chevrier » et de son état-major, de Fovet, président du CDL et de Cornillon, président

du comité local de libération. Paul Gibaud exerce ensuite ses fonctions de préfet sous l'autorité du Gouvernement provisoire du général de Gaulle.

Il est nommé préfet honoraire en juin 1946 et quitte le département de l'Yonne. Le parti communiste lui rend hommage et donne un sens politique à son départ, dans le numéro du Travailleur de l'Yonne daté du 30 juillet : « Animé d'un ardent patriotisme, M. Paul Gibaud sut pallier à toutes les difficultés et assumer la tâche ingrate qui incombait aux préfets de la Libération, c'est-à-dire à un moment où tout était à rénover, réorganiser, reconstruire avec de faibles moyens, faisant ainsi montre de réelles qualités d'administrateur. (...) Le départ de notre Préfet « clandestin », de notre Préfet de la Libération nous est d'autant plus sensible que nous l'apprenons à un moment où il devient possible qu'un Flandin soit spectaculairement acquitté. M. Paul Gibaud et les Communistes ont pu ne pas être toujours d'accord. Il demeure que celui-là faisait corps avec la « Résistance » et qu'il était officiellement, administrativement le remords vivant des collaborateurs et des traîtres. »///

Sources : Témoignage de Guy de Kergommeaux (1997). Paul Gibaud, in Maïtron (dir.), Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français. Bailly Robert, *Si la Résistance m'était contée...*, Clamecy, ANACR-Yonne, 1990, 520 pages. *Le Travailleur de l'Yonne*, 30 juillet 1946.

Jacqueline Sainclivier : « *Union, conflit, affirmation de la légalité républicaine et disparition progressive des CDL*<sup>15</sup> ».

Aux trois faits relevés par Gaston Vée pour expliquer l'affaiblissement du CDL, il faut ajouter un quatrième : ses divisions internes, et plus précisément les critiques communistes d'une institution dont ils sont des membres influents. Émile Fovet est en effet contesté dans ses fonctions de président et assez violemment critiqué par les communistes, au sein du CDL et dans les colonnes du *Travailleur de l'Yonne*, journal de la fédération communiste de l'Yonne. Ils l'accusent de ne pas se montrer assez ferme dans l'œuvre d'épuration et lui reprochent une mauvaise organisation du fonctionnement du CDL. Fovet répond à ces dernières critiques dans une « mise au point » publiée par *L'Yonne Républicaine* le 7 novembre 1944. Le lendemain soir, 8 novembre 1944, il est agressé dans son bureau de la préfecture par deux hommes vêtus en civil. Il est frappé à la tête et perd connaissance<sup>16</sup>. Il constate que différents dossiers d'épuration ont été dérobés dans son bureau<sup>17</sup>. *Le Travailleur de l'Yonne* profite de l'événement pour condamner la dissolution des Milices patriotiques décidée par le gouvernement le 28 octobre 1944 et pour exiger leur rétablissement. Le délégué du PCF au sein du CDL, André Niel, attend le 16 novembre pour exprimer, dans *L'Yonne Républicaine*, son « émotion contre ce lâche attentat » ; il exprime la solidarité des communistes avec la victime mais reprend en sourdine ses critiques contre la mauvaise gestion du CDL par Émile Fovet. L'événement s'inscrit dans la période de forte mobilisation nationale du Parti communiste français pour le maintien des Milices

## **Le lendemain soir, 8 novembre 1944, Émile Fovet est agressé dans son bureau de la préfecture par deux hommes vêtus en civil. Il est frappé à la tête et perd connaissance. Il constate que différents dossiers d'épuration ont été dérobés dans son bureau.**

patriotiques<sup>18</sup>, milices qui avaient été créées tardivement dans l'Yonne et dont le CDL avait reconnu l'existence et approuvé la nomination d'un responsable communiste à leur tête.

Les auteurs et les mobiles de cet étrange attentat n'ont jamais été découverts. La disparition de dossiers d'épuration fait bien sûr penser à une action d'anciens collaborateurs ou dénonciateurs ; mais cela pourrait être aussi un vol commis dans le but de détourner les soupçons des véritables coupables, car on pouvait sans doute faire disparaître ces dossiers sans frapper le président du CDL. De nombreux résistants estimèrent que cette agression avait pour objectif d'impressionner Fovet et de le faire démissionner. Aucun document ne permet d'étayer cette hypothèse, d'autant plus que les archives du CDL ont disparu. Très affecté par cette agression, Fovet va effectivement abandonner ses fonctions de président du CDL, sans doute au début de l'année 1945, au bénéfice d'Henri Cuinat, qui en était déjà le vice-président, membre de Libération-Nord mais politiquement plus modéré que Fovet. Selon les personnes qui l'ont connu, Fovet est resté très diminué des suites de cette agression et ne jouera plus de rôle important dans la vie politique du département.

## LIBÉRATION : LE CDL

## Émile Fovet, président du Comité départemental de libération de l'Yonne

Émile Fovet est né à Brest en 1908. Il s'installe après la guerre dans l'Yonne, à Tonnerre puis à Auxerre, où il exerce la profession d'attaché de préfecture. Mobilisé en 1939, il est secrétaire à l'état-major de la 8<sup>e</sup> armée. Passé en Suisse en juin 1940 pour échapper aux Allemands, il y est interné et ne revient qu'en 1941 à Auxerre où il reprend sa place à la préfecture. Socialiste, il est contacté par Jules Pourin et adhère au Front national dont il est l'un des premiers militants auxerrois, avec André Cornillon et Jules Pourin. Il utilise ses fonctions d'employé de préfecture pour participer à la fabrication de faux papiers.

Au début de 1944, il est contacté par Gaston Vée qui a reçu mission de constituer le Comité départemental de libération. Il entre dans ce comité clandestin et y représente le Front national. Dès la seconde réunion, il en est élu président. Il sillonne le département à bicyclette pour rencontrer des résistants qu'il prépare à la création de comités cantonaux et de comités locaux de libération.

Quelques semaines avant la Libération, il rencontre Paul Gibaud, préfet désigné par le Gouvernement provisoire de la République française. Il est le seul à connaître la planque du préfet à Héry. Le 19 août 1944, il présente le préfet au colonel « Chevrier » [Adrien Sadoul], chef de l'état-major départemental FFI. Le 24 août 1944, Émile Fovet s'installe à la préfecture où siège le CDL qu'il préside. Par deux fois, il procède à l'élargissement de cette institution de la Résistance. Il préside également la commission d'épuration qui est l'une des commissions les plus importantes du CDL. Il y effectue un travail considérable et doit s'opposer au préfet à plusieurs reprises, ce qui ne lui est pas facile compte-tenu de sa situation professionnelle qui le place sous les ordres du préfet. Il est contesté par ailleurs dans ses fonctions de président, comme en témoigne une défense écrite de son activité qu'il a rédigée en septembre. Il est critiqué notamment par les communistes pour sa « mollesse » dans la tâche d'épuration, ainsi que pour la mauvaise organisation des séances et des travaux du CDL. Le 8 novembre 1944, Émile Fovet est agressé dans son bureau de la préfecture par deux inconnus et des dossiers d'épuration sont dérobés. Les auteurs et les mobiles de cet étrange attentat ne sont toujours pas connus, faute de documents permettant d'éclaircir ce mystère. Fovet n'est que légèrement blessé, mais il se montre très affecté par cette agression. Il abandonne la présidence du CDL, sans doute au début de l'année 1945, au bénéfice d'Henri Cuinat, politiquement plus modéré. ///

Sources : Arch. dép. Yonne, 33 J 18 [rapport d'Émile Fovet, septembre 1944]. *L'Yonne Républicaine*, numéros des 7, 14 et 16 novembre 1944. *Le Travailleur de l'Yonne*, numéros d'octobre à novembre 1944. *L'Yonne Républicaine*, numéro du 25 août 1969.



On voit sur cette photo plusieurs responsables de Libération-Nord. Tanguy-Prigent est le responsable national qui envoya Gaston Vée dans l'Yonne avec mission d'y fonder le CDL. Gérard Vée est le frère aîné de Gaston Vée ; militant socialiste, c'est lui qui initia Gaston à la politique en l'emmenant à des réunions politiques à l'époque du Front populaire. De gauche à droite, Vitrat (agent de liaison Libé-Nord), Gérard Vée, Tanguy-Prigent (futur ministre), Gaston Vée ; assise : madame Vitrat.

### Le temps des désillusions

La naissance et l'activité de dizaines de comités de libération, cantonaux et locaux issus de la Résistance témoignent de la vitalité démocratique durant les mois qui suivirent la libération du département. Ils révèlent aussi l'investissement des résistants dans la mise en œuvre des mesures souhaitées par la Résistance. Il faut sans doute se garder pour autant d'une appréciation trop rapide quant au renouvellement de la vie politique. Les résistants ont toujours été une minorité, et une partie d'entre eux, ceux qui se sont engagés dans l'armée « *pour la durée de la guerre* », n'est pas présente jusqu'au printemps 1945. À cette date, les citoyens (et pour la première fois les citoyennes) français vont avoir à se prononcer dans plusieurs scrutins successifs : élections municipales en avril 1945, cantonales en septembre, législatives en octobre. L'analyse des résultats de ces élections permet une plus juste appréciation de ce potentiel renouvellement.

Aux élections municipales d'avril 1945, la Résistance ne réussit pas sa percée dans la politique départementale : 11% seulement des conseillers municipaux élus se réclament de la Résistance, les trois-quarts d'entre étant adhérents au Front national. Quatre nouveaux maires sont

des résistants : Maxime Courtis à Sens, Louis Condemine à Villeneuve-sur-Yonne, Robert Montchanin à Avallon, Roger Picand à Tonnerre. Pierre Argoud a été élu à Aillant-sur-Tholon alors qu'il avait été arrêté par les Allemands le 25 janvier 1944 mais on espérait son retour prochain de déportation (en fait, on allait plus tard apprendre sa mort en déportation). À Auxerre, la liste de la Résistance subit un grave échec et le maire vichyste Jean Moreau, pourtant frappé d'inéligibilité, l'emporte.

Dans l'Yonne, comme dans beaucoup d'autres départements, les organisations de résistance sont apparues comme des annexes ou des forces d'appoint des partis politiques. Si l'on ajoute le fait que ces élections marquent la fin des comités cantonaux et locaux de libération, on constate qu'elles sont une étape essentielle dans le déclin de l'esprit et des institutions de la Résistance.

En novembre 1944, le CDL avait été chargé d'établir une liste de conseillers généraux. Pour ce faire, il a consulté les CCL qui eux-mêmes ont demandé aux CLL de proposer des noms. À l'issue de cette consultation, le CDL a établi une liste de 37 noms, parmi lesquels seulement trois des conseillers généraux élus en 1937 avaient été jugés dignes d'être reconduits dans leurs fonctions, et dont par ailleurs 19 étaient membres du CDL ou de CCL. Mais cette procédure visant à favoriser la représentation de résistants ou de personnes soutenant les idéaux de la Résistance sera finalement abandonnée au profit d'élections traditionnelles.

Ces élections cantonales, au scrutin uninominal à deux tours, ont lieu les 23 et 30 septembre 1945. Au premier tour, la gauche, bien que divisée, obtient des résultats en voix nettement supérieurs à ceux d'avant-guerre. Au deuxième tour, les désistements et le bon report des voix à gauche permettent à celle-ci de conquérir neuf cantons. Dans ce nouveau Conseil général de l'Yonne, profondément renouvelé puisque seulement six conseillers généraux élus en 1937 ont été réélus, la gauche possède une majorité assez confortable (24 élus sur 37). La SFIO a réussi à faire élire sept conseillers généraux, dont Maxime Courtis, le maire de Sens ; le PCF pour la première fois de son histoire, entre au Conseil général de l'Yonne avec deux élus, Lucien Prost et André Durand. Les deux autres formations politiques se réclamant de la Résistance, le MURF<sup>19</sup> et l'UDSR<sup>20</sup> ont chacune deux élus (dont deux rescapés des camps de concentration, Jean Marot pour l'UDSR à Joigny et Geneviève Bouchard, qui est par ailleurs la seule femme élue, pour le MURF à Aillant).

Lors de la première séance du nouveau Conseil général, le 29 octobre 1945, Maxime Courtis est élu président. Ses trois vice-présidents, Jean Marot, Paul Picot et Lucien Prost sont eux aussi de gauche et anciens résistants (ce qui provoque les protestations des élus de droite qui n'ont obtenu aucune vice-présidence). Ce nouveau Conseil général se substitue dans de nombreux domaines au CDL, dont la disparition devient donc inéluctable.

Aux élections législatives, la participation est forte (78,8%). La liste communiste obtient près de 27% des voix. C'est un résultat conforme à la moyenne nationale mais c'est un

énorme progrès pour le PCF dans l'Yonne qui triple pratiquement ses résultats d'avant guerre et dispose d'un élu, Prosper Môquet. La liste socialiste recueille près de 30% des suffrages exprimés. Ce niveau, supérieur au score national de la SFIO (23,4%) est important, surtout si l'on considère le faible apport de voix de l'UDSR qui a peu d'audience dans le département. Gérard Vée est élu. La gauche totalise ainsi plus de 55% des suffrages exprimés.

La liste de droite obtient 45% des suffrages exprimés. Ce n'est qu'un demi-succès qu'on peut attribuer à la division de l'électorat du MRP<sup>21</sup>, aussi tenté par la liste socialiste. La liste de droite a néanmoins obtenu de bons résultats locaux. Dans l'arrondissement d'Avallon (présence de Georges Schiever), elle totalise 51% des suffrages. À Auxerre, où la participation a été élevée (85% des inscrits), Jean Moreau obtient un succès personnel (57,3% des voix en faveur de sa

### Le CDL et l'épuration économique

L'épuration économique vise la forme de collaboration la plus fréquente, la collaboration économique, la plupart des entreprises françaises ayant, d'une façon ou d'une autre, volontairement ou non, travaillé pour l'Allemagne. Elle vise aussi les personnes qui ont profité des circonstances pour s'enrichir par des trafics illicites ou des dépassements des prix fixés par le gouvernement de Vichy. Elle est organisée par une ordonnance du 18 octobre 1944 qui instaure des comités départementaux de confiscation des profits illicites, des comités régionaux interprofessionnels d'épuration et une commission nationale interprofessionnelle d'épuration. Réclamée avec insistance par les partis de gauche et la plupart des organisations de Résistance, elle se heurte aux impératifs de la reconstruction économique qui commandent de ne pas désorganiser les entreprises françaises ; elle eut donc une portée très modérée.

Au plan départemental, cette épuration a été menée par le comité de confiscation des profits illicites de l'Yonne, mis en place assez tardivement, en décembre 1944. Ce comité comprend les directeurs des contributions directes et des contributions indirectes, le trésorier-payeur général et deux membres du CDL, Henri Crette et Gaston Vée. Aucune étude sur les activités de ce comité n'a encore été effectuée et les archives de ce comité, s'il en a constituées, ont disparu, comme celles du CDL. Nous n'avons connaissance que de quelques cas, comme ce marchand de chevaux de l'Avallonnais qui a été condamné à une amende énorme de 37 millions de francs pour les bénéfices (vraisemblablement tout aussi énormes) réalisés pendant l'Occupation.

Par ailleurs, les sanctions concernant des entreprises icaunaises prononcées le 28 mai 1946 par le comité régional interprofessionnel d'épuration des entreprises, siégeant à Dijon, sont bien peu nombreuses : sur quatorze entreprises de l'Yonne dont les cas ont été examinés, un classement sans suite est prononcé pour douze d'entre elles ; une entreprise de travaux publics d'Auxerre est frappée d'une interdiction à vie de participer aux adjudications de travaux publics et une autre, de Migennes, est frappée d'une interdiction de cinq ans. L'épuration économique n'a donc pas été bien sévère. ///



LIBÉRATION : LE CDL

liste). Jean Moreau et Georges Schiever sont élus. Discreditée au sortir de l'Occupation, absente des institutions provisoires de la Libération, honteuse au point de ne pas dire son nom lors des élections municipales du printemps 1945, vaincue mais déjà solide lors des élections cantonales de septembre, la droite obtient la moitié des sièges du département de l'Yonne et confirme une solide implantation dans le département. L'élection très large de Jean Moreau à Auxerre suscite beaucoup d'amertume et de désillusions chez les résistants. Les forces profondes l'emportent sur un renouvellement des hommes et des idées. La transformation du journal *Le Bourguignon*, puissant avant guerre mais compromis dans la collaboration et sanctionné pour ce fait, en un nouveau journal qui prend le nom de *L'Yonne républicaine*, va également dans le sens d'une continuité décevante pour la Résistance.

**La Vie de l'Yonne, journal de Gaston Vée**

*La Vie de l'Yonne* est le journal de Libération-Nord qui a commencé à paraître dans la clandestinité. Le premier numéro de la période légale paraît le 22 septembre 1944. Le directeur-rédacteur est François Lejeune, pseudonyme de Gaston Vée, membre de Libération-Nord et fondateur du CDL dont il est resté membre. Le journal se présente comme l'« hebdomadaire régional de Libération ». Les titres des éditoriaux de Gaston Vée résument la ligne politique défendue : « Révolution », « À l'action », « D'abord le glaive », « Nettoyage au sommet », « Plan d'épuration ». Le journal défend une ligne dure en ce qui concerne l'épuration : « *Balayer les traîtres, saigner à blanc les trafiquants, balayer les incapables, et la France renaîtra* ». Comme le journal du Front national, il fait campagne pour que des sanctions soient prises contre l'inspecteur d'Académie et le directeur du Ravitaillement. C'est lui qui inaugure une forte polémique avec *L'Yonne Républicaine*, accusée de n'avoir réalisé aucune épuration en son sein : « *des hommes qui ont accepté de collaborer à un journal pro-allemand, qui ont participé de plein gré à la propagande de l'ennemi [...] peuvent-ils, aujourd'hui, soutenir sincèrement la politique du général de Gaulle et exprimer les opinions des patriotes du département ?* » écrit-il le 22 décembre 1944. Le dernier numéro conservé aux Archives départementales de l'Yonne est daté du 1<sup>er</sup> juin 1945. Le journal tire à 12 ou 15 000 exemplaires à l'automne 1944. ///

**Le cas de L'Yonne républicaine**

*L'Yonne républicaine* est née sous l'égide du CDL. Le nouveau journal hérite des locaux et de la totalité du personnel de l'ancien<sup>22</sup>. C'est bien ce qui va poser problème, car un brevet de civisme et de patriotisme est ainsi décerné au personnel de la rédaction et surtout au rédacteur en chef-gérant, Georges Carré. C'est faire bon marché du fait que *Le Bourguignon* avait été pendant quatre ans le relais incontestable des propagandes vichyste et nazie<sup>23</sup>. Quand *Le Travailleur de l'Yonne*, en décembre 1944, publie une photo prise en août 1943 lors de l'inauguration d'un organisme de propagande allemande, sous le titre « *Le Bourguignon*



Le premier numéro de *L'Yonne républicaine*, émanation officielle du CDL. au service de l'ennemi », montrant Georges Carré, le verre à la main, en train de trinquer en compagnie d'officiers allemands et de collaborationnistes notoires, une violente campagne est déclenchée par la presse de la Résistance contre la présence de Georges Carré au sein du comité de rédaction de *L'Yonne républicaine*. Des mois de polémique suivent, qui se soldent par la transformation des statuts du journal. Mais il faut attendre le 1<sup>er</sup> décembre 1962 pour que *L'Yonne républicaine* mentionne sur sa première page qu'elle est un « *Quotidien issu de la Résistance* ».

**Rénover le paysage politique ?**

Au plan national, la Résistance a échoué à rénover le paysage politique français dans l'immédiat après-guerre, comme en témoignent l'échec de l'UDSR puis celui du MRP. Par contre, le personnel politique national a été puissamment renouvelé dans la mesure où les trois quarts des élus du 21 octobre 1945 ne siégeaient pas au Parlement en 1940. Des études montrent cependant que beaucoup de ces élus ne sont pas des hommes neufs (les quelques femmes le sont), et qu'ils avaient commencé une carrière politique avant guerre. La Résistance a bien souvent seulement accéléré cette carrière, François Mitterrand en est un exemple significatif. Le renouvellement du personnel politique est donc plus limité qu'il n'y paraît. La Résistance n'a donc pas été à l'origine d'une rénovation profonde de la vie politique française. « *Sans doute a-t-on pendant long-*

temps surestimé le désir de rénovation des Français dans le domaine politique. Sinon comment expliquer le retour entre 1946 et 1948 des hommes, des réseaux et des pratiques de la IIIe République ? »<sup>24</sup>.

Cette considération semble parfaitement s'appliquer au département de l'Yonne : on voit les Auxerrois voter très majoritairement pour Jean Moreau, les citoyens du canton de Domecy-sur-Cure rester fidèles à la famille Flandin, les Sénonais rejeter le résistant Maxime Courtis, et de nouveaux notables de droite qui n'appartiennent pas à la génération des résistants (Jean Chamant, Jean-Pierre Soisson) s'implanter pour des décennies dans le département. •

## Notes

1. L'origine de cet article est une communication faite dans le cadre du colloque « Le Conseil national de la Résistance (CNR) et les comités de la Libération (CDL, CLL) », organisé par l'Association nationale des familles de fusillés, massacrés de la Résistance française et Ami(e)s, en partenariat avec la Ville de Paris, le Musée de la Résistance Nationale, le Dictionnaire des fusillés et massacrés (Maitron), à l'auditorium de la Ville de Paris, le 14 décembre 2018.

2. Les archives du CDL de l'Yonne ont disparu à la Libération, dans le contexte de l'opposition du CDL et du parti communiste, dans des conditions que nous ne pouvons que percevoir. Heureusement pour l'histoire, le fondateur du CDL, Gaston Vée, avait gardé en sa possession certains documents, et surtout la correspondance adressée par le CDL et les autres comités au journal *La Vie de l'Yonne*, dont il était le fondateur et le directeur. Gaston Vée a toujours réservé un accueil bienveillant aux historiens, répondant à nos sollicitations et nous ouvrant ses archives. Les sources de cette étude sont donc les suivantes : Arch. dép. Yonne, 33 J 18 (réponse de Fovet, président du CDL à un rapport critiquant son activité, 26 septembre 1944). Archives privées de Gaston Vée. Jollet Corinne, *Le personnel politique et les pouvoirs locaux à la libération de l'Yonne 1944-1945*, mémoire de maîtrise sous la direction de Mme Ruget, Université de Bourgogne, juin 1999. Vée Gaston, *La constitution du premier CDL*, communication orale, journée d'étude du groupe Bayard, Joigny, 10 septembre 1994. Buton P. et Guillon J.-M (dir.), *Les pouvoirs en France à la Libération*, Paris, Belin, 1994, 590 pages. Foulon Ch.-L., *Prise et exercice du pouvoir en France à la Libération*, in Actes du colloque La Libération de la France, Paris, CNRS, 1976.

3. Relevé de ses fonctions de secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche par le gouvernement de Vichy, Henri Ribière entre dans la Résistance en août 1940 en prenant contact avec les parlementaires socialistes qui ont refusé les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. En décembre 1940, il organise la première rencontre entre les syndicalistes qui mettent sur pied Libération-Nord ; il appartient au groupe assurant la direction du mouvement, sous l'égide de Christian Pineau. Il passe dans la clandestinité en juin 1942, et prend la tête du mouvement Libération-Nord à partir du voyage de Christian Pineau à Londres.

4. Député socialiste, François Tanguy-Prigent est l'un des 80 parlementaires qui refusent les pleins pouvoirs à Pétain, le 10 juillet 1940. Il crée ensuite la Confédération générale de l'agriculture, syndicat clandestin, qui s'oppose à la Corporation paysanne mise en place par le régime de Vichy. En 1943, il participe à la reconstitution clandestine du parti socialiste SFIO puis devient l'un des dirigeants du mouvement Libération-Nord.

5. Sur Gaston Vée (1922-2019), voir *Yonne-Mémoire* n° 42, novembre 2019.

6. On peut admettre qu'un comité cantonal de libération fut

établi dans chacun d'eux, mais l'état lacunaire des sources ne permet pas de déterminer pour chacun d'entre eux la durée de son existence, sa composition et la nature de ses activités. Nous nous appuyons ici sur l'étude de Corinne Jollet réalisée à partir de treize CCL, majoritairement situés dans le Tonnerrois et l'Avallonnais, dont la composition a pu être établie grâce aux archives privées de Gaston Vée.

7. Dix-neuf à Sens et Auxerre, onze à Tonnerre, dix à Joigny...

8. À Coulanges-sur-Yonne ou à Saint-Sauveur par exemple, le CCL désigne deux de ses membres pour « surveiller le marché noir (...), épurer les services du ravitaillement général ».

9. Cinq présidents sur treize se revendiquent de Libération-Nord (mais tous n'ont pas été d'actifs résistants au sein de ce mouvement) et trois se réclament du Front national. La première place occupée par Libération-Nord devant le Front national s'explique sans doute par le fait que l'échantillon est principalement tonnerrois et avallonnais.

10. Ainsi le CCL de Brienon, avant de proposer le nom d'un conseiller général, réunit-il quarante-cinq délégués représentant onze CLL afin de les consulter.

11. « M. Gibaud réagit vigoureusement » raconte Fovet, « et déclara nettement qu'il avait toujours exécuté les ordres qui lui étaient donnés et qu'il entendait remplir jusqu'au bout la mission dont il avait été chargé. Il déclara très nettement que, si la nécessité s'en faisait sentir, il ferait appel à tous les résistants du département et à tous les maquisards pour l'aider dans cette tâche ». La menace est claire. Gibaud sait sans doute que le colonel « Chevrier » a fait l'objet de violentes critiques de la part de certains résistants et que le comité national de Libération-Nord a demandé à son représentant au CDL de l'Yonne, le 1<sup>er</sup> août 1944, « de s'assurer personnellement des sentiments du FFI départemental à l'égard de la République, du CNR, du CDL et faire toute proposition en conséquence ». Bernard Cunin (« Georges »), commandant le Service National Maquis dans l'Yonne, est contacté. Il rassemble plusieurs centaines de maquisards, s'affirme solidaire du CDL et du préfet Gibaud et les assure de son concours en cas de conflit : « Le préfet me demandant mon avis, je le soutiens : pour moi le préfet représentait le gouvernement ».

12. L'installation de Paul Gibaud à la préfecture dès le 24 août rend caduc le projet d'administration du département par les forces armées américaines, situation prévue dans le cadre de l'AMGOT (Gouvernement militaire allié des territoires occupés). De Gaulle tenait absolument à éviter cette situation qu'il considérait comme humiliante pour la France.

13. « Les comités départementaux de la libération (CDL) sont les représentants de la résistance locale (...) Rien de plus délicat que de donner des instructions générales (...) La Résistance varie selon les régions (...) Votre préoccupation sera de renforcer l'autorité et le prestige du CDL (...) Or il a été difficile de réaliser dans le clandestin ce qui serait toujours délicat d'obtenir au grand jour, un dosage correct des tendances dominantes (...) Il dépend de vous que ces comités représentent la population toute entière. »

14. « Veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration. »

15. *Les pouvoirs en France à la Libération*, op. cit.

16. Ils s'introduisent vers 20h 30 à la préfecture dont les bureaux sont vides à cette heure-là, et se présentent à lui comme faisant partie du 2<sup>e</sup> Bureau. Tandis que l'un des deux lui présente une carte d'identité, l'autre frappe Émile Fovet d'un coup de matraque à la tête. Fovet tente de se défendre mais le premier individu lui saisit les mains tandis que l'autre le frappe à nouveau à la tête. Fovet perd alors connaissance. C'est son épouse qui, inquiète de son retard, téléphone vers 21h au préfet. Le concierge de la préfecture découvre quelques minutes plus tard Fovet, gisant par terre, inanimé. Il revient cependant à lui



## LIBÉRATION : LE CDL

---

rapidement et ne souffre que de contusions assez légères.

**17.** Curieusement cet attentat ne fait pas l'objet de gros titres dans la presse icaunaise. *L'Yonne Républicaine* n'y consacre que deux articles assez brefs, le 14 et le 16 novembre. *La Vie de l'Yonne*, organe de Libération-Nord, proche du parti socialiste, s'indigne de cette agression, y voit l'œuvre de la « 5<sup>e</sup> colonne » et réclame une épuration plus radicale.

**18.** À l'automne 1944, le Comité central du parti communiste envoie des instructions aux Fédérations départementales afin qu'elles poussent à la constitution de Milices patriotiques, là où elles n'existent pas, ce qui est le cas dans l'Yonne. C'est le Commissaire aux effectifs régionaux des FTP, c'est-à-dire le responsable départemental qui s'en voit confier la charge. La Fédération de l'Yonne du parti communiste propose la candidature de Robert Loffroy au Comité départemental de libération, qui accepte. Les Milices une fois constituées (elles ont leur siège à Auxerre) cherchent à se faire reconnaître par le CDL et y parviennent grâce à Niel qui est membre du PCF et président de la commission d'action immédiate du CDL. Elles ne sont pas reconnues par le préfet et quand elles arrêtent l'inspecteur d'Académie sur ordre du CDL, le préfet fait emprisonner les deux capitaines qui dirigent la Milice auxerroise avant d'accepter de les relâcher.

**19.** MURF : Mouvement unifié de la Renaissance française, proche du PCF

**20.** UDSR : Union démocratique et socialiste de la Résistance,

parti regroupant des résistants non communistes, dont François Mitterrand. C'est, avec le MRP, la formation politique la plus authentiquement résistante. Elle se pense comme l'incarnation du projet politique de la résistance non marxiste et comme l'agent de la rénovation de la vie politique française. Sa tentative de rénover en profondeur la vie politique française en devenant le pivot central de la nouvelle République fut un échec. Elle fut laminée entre la SFIO et le PCF.

**21.** MRP : Mouvement républicain populaire, parti des démocrates chrétiens, qui ont participé activement à la Résistance.

**22.** Un comité provisoire de gestion est mis en place par le préfet et placé sous la tutelle du CDL. Il est présidé par Émile Fovet, secondé par deux autres membres du CDL, Henri Cuinat et Maxime Courtis. Il comprend également deux rédacteurs nommés par le CDL, Leclercq et Léger, deux délégués du personnel, Lucien Rémy et René Séguinot, un syndic, René Manuel, et un conseiller juridique, M<sup>e</sup> Delorme. C'est ce comité qui contrôle le travail de la rédaction, dirigée par Georges Carré.

**23.** *Le Bourguignon* avait publié la propagande vichyste et nazie et les communiqués militaires allemands, ainsi que des articles stigmatisant les actions de la Résistance dans l'Yonne.

**24.** Eric Duhamel, *La vie politique à la Libération. Renaissance, rénovation, reconstruction, restauration*, Matériaux pour l'histoire de notre temps, n°39/40 (juillet-décembre 1995).

---

# Des municipalités provisoires aux municipalités élues

## Le poids de la Résistance dans les assemblées locales de l'Yonne

---

- FRÉDÉRIC GAND -

---

Jusqu'aux élections municipales du printemps 1945, les premières depuis la Libération, la France est dirigée par le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF). Dans l'attente des élections et d'une nouvelle constitution, l'État républicain s'appuie sur des institutions provisoires, largement alimentées par le personnel de la Résistance.

**A**u cours de cette première étape de restauration républicaine, les résistants, libérateurs du département et défenseurs de la République, se retrouvent à plusieurs niveaux de responsabilité. Chaque département se dote d'un réseau provisoire et pyramidal

de comités de libération : le comité départemental de Libération (CDL) épaula le préfet et surplomba les comités cantonaux de Libération (CCL) et les comités locaux de Libération (CLL) à l'échelon communal. Ces comités ont un véritable pouvoir d'initiative et d'exécution, intervenant en matière de police générale et étant consultés sur les problèmes



courants, comme la question du ravalement. Ils désignent les jurés de la Cour de justice et lui soumettent des suspects. Ils proposent aussi au préfet les membres des municipalités provisoires et du Conseil général qu'il faut remplacer, après la destitution ou la démission des responsables vichystes. Au début de l'année 1945, ces comités sont peuplés de résistants qui, sans être toujours classés à gauche, en défendent souvent les positions et les candidats. Bientôt, ils seront confirmés ou non par les élections municipales (29 avril et 13 mai 1945). Dans notre département, il est possible, à défaut de présenter une étude systématique, de porter un regard sur le passage des municipalités provisoires aux municipalités élues et d'y évaluer, à l'aide de quelques exemples, le poids de la Résistance.

#### **La mise en place des municipalités provisoires**

À la Libération, en application de l'ordonnance du GPRF du 21 avril 1944, chaque conseil municipal élu avant la guerre est provisoirement maintenu, à condition que la liste des conseillers soit suffisante pour atteindre le quorum. Or ce n'est pas toujours le cas car certains membres du conseil sont décédés ou démissionnaires, quand ils ne sont pas révoqués par arrêté préfectoral pour suspicion de « collaboration ». Chaque comité local de libération propose alors une liste de conseillers et la soumet ensuite au comité cantonal de libération. Le préfet, qui en est le dernier destinataire, nomme par arrêté les conseillers manquants, après avis du comité départemental de libération. Les municipalités provisoires se constituent ainsi à l'automne, pour la plupart avant le 30 octobre 1944.

L'exemple de la petite municipalité de Junay, dans le Tonnerrois, permet de se faire une idée sur leur installation. À Junay, sur 10 conseillers, cinq sont à remplacer : trois sont démissionnaires, un autre est empêché tandis que le maire est à révoquer pour « malversations ». Le comité local de libération de Junay ne retient donc que

cinq conseillers élus. Son président, Eugène Maillard, qui se présente comme « représentant la résistance », propose donc deux conseillers, Camille Coulaudin, « communiste » et Marcel Carbillet, « socialiste ». Ils permettent d'atteindre le quorum fixé à sept conseillers. Le comité cantonal de Tonnerre valide la liste que le comité local renvoie au préfet. Le 31 octobre, un arrêté préfectoral officialise la municipalité provisoire. Il est donc possible d'élire le maire, Gaston Langin, et son adjoint Georges Jollois, le 13 novembre 1944. Le conseil municipal retrouvera ses dix sièges aux élections du printemps. Le préfet signifie à Victor Cerveau, président de la délégation spéciale de Junay, la cessation de ses fonctions, lui précisant au passage que les délégations spéciales créées par le gouvernement de Vichy n'ont plus aucune existence légale.

#### **La gauche s'implante dans les municipalités provisoires**

À l'échelle du département, la gauche bénéficie de l'élan résistant de la Libération pour s'implanter au sein des municipalités provisoires. La Fédération de l'Yonne du PCF, qui n'a jamais eu de candidat élu dans le département avant la guerre, dispose désormais d'une situation fort avantageuse. Elle bénéficie d'une trentaine de conseillers dans les comités cantonaux et de quatre conseillers au CDL. Elle fait nommer dans ces mu-

#### **À l'échelle du département, la gauche bénéficie de l'élan résistant de la Libération pour s'implanter au sein des municipalités provisoires.**

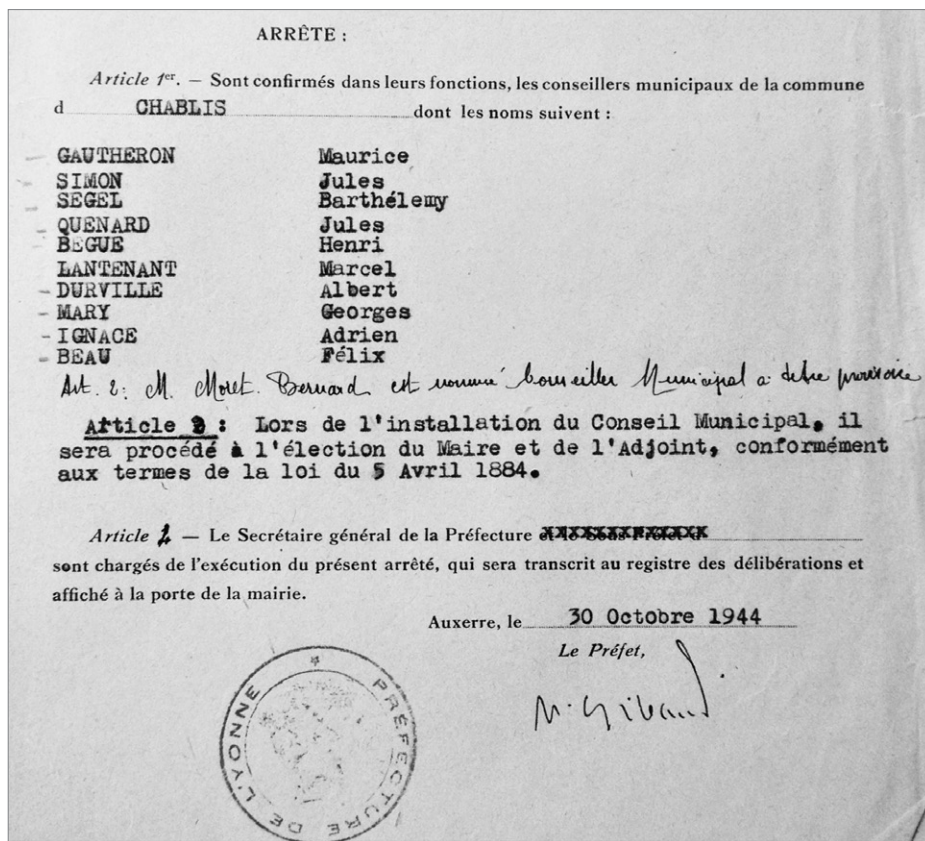
nicipalités provisoires de nombreux conseillers communistes, sept à Auxerre et à Sens, un maire communiste à Courson-les-Carrières et au moins un conseiller dans plusieurs municipalités, à Diges, Vincelles, Joigny, Mailly-la-Ville ou à Villeneuve-

sur-Yonne. Le parti socialiste, pourtant fragilisé et divisé par la guerre (ceux d'avant-guerre, pacifistes, et ceux qui ont participé à la Résistance) parvient à faire nommer dans ces municipalités un nombre conséquent, bien supérieur à celui d'avant-guerre, de militants ou de sympathisants : deux socialistes à Avallon, trois à Auxerre et un maire à Sens. Sa prépondérance est manifeste au sein des comités de libération : sept délégués au CDL, dont la présidence, qui lui est également acquise dans plusieurs CCL : à Auxerre-Ouest, Avallon, Ancy-le-Franc, Cerisiers, Coulanges-la-Vineuse, Migennes, Seignelay ou Vermenton.

#### **Les conflits au sein des municipalités provisoires : l'exemple de Chablis**

L'installation des municipalités provisoires n'est pas toujours facile et certaines sont l'objet de conflits opposant les résistants et leurs associations aux comités locaux ou au préfet. Chablis en est un exemple. À la Libération, la commune ne dispose que de 10 conseillers sur les 16 élus avant-guerre, car six d'entre eux sont décédés. Mais deux sont dans une position délicate : Maurice Gautheron, le maire, et son deuxième adjoint, Marcel Lantenant, ont été nommés en juin 1941. Le maire, qui est aussi le président du comité cantonal de Chablis, doit valider la liste que lui proposera le CLL. Il entend garder sa place de maire mais aussi son adjoint Lantenant. Le quorum étant de 11 conseillers, il choisit donc de conserver sa liste, en y ajoutant le nom d'un prisonnier de guerre à faire nommer ultérieurement par le préfet dès son retour d'Allemagne. Le président du CLL, Raymond Rassinier, envoie la liste au préfet, non sans objection au sujet de Marcel Lantenant : « *Il est avéré qu'il a entretenu des relations anormales avec des membres de l'armée allemande. (...) Il avait d'ailleurs été suspendu de ses fonctions d'adjoint à l'arrivée des FFI à Chablis.* ». Le préfet refuse la liste. À la fin du mois de novembre, les deux présidents finissent par s'entendre et ajoutent six noms

## LIBÉRATION : RÉSISTANCE ET ASSEMBLÉES LOCALES



Arrêté du préfet approuvant la liste des conseillers municipaux de Chablis (Arch. dép. Yonne, 81 W 3)

aux neuf élus d'avant-guerre, dont Rassinier. Mais l'attitude équivoque du maire à l'égard de son adjoint a été critiquée ; publiquement mis en cause dans un discours, lors de la cérémonie du 11 novembre, il présente sa démission au préfet. Le 22 janvier 1945, Raymond Rassinier, conseiller nommé par le préfet au sein de la municipalité provisoire, est élu maire. Aux élections municipales, il sera confirmé à son poste, avec deux autres conseillers nommés par le préfet. Le conseil municipal d'avant-guerre était de tendance radicale-socialiste et était pour moitié composé de vigneronsexagénaires et même septuagénaires. Le nouveau conseil comprend désormais des socialistes et trois femmes. Il s'ouvre à d'autres professions et à la génération suivante, comprenant surtout des quadragénaires et des quinquagénaires.

#### Les conflits entre les associations de déportés et le préfet

À Joigny, un autre type de conflit oppose le préfet aux familles de déportés et au Mouvement national des

prisonniers de guerre et déportés (MNP GD). Par la circulaire du 7 septembre 1944 du ministre de l'Intérieur adressée aux préfets, les municipalités provisoires doivent conserver quelques sièges pour les prisonniers et déportés politiques encore détenus en Allemagne. Le préfet doit clôturer les listes de ces municipalités au 31 octobre 1944. Dans bien des cas, la circulaire est appliquée par anticipation. Le préfet, sur demande des comités, accepte de nommer des parents (fils, filles, épouses) de déportés et certains prisonniers déjà rentrés. À Chablis, Bernard Moret, prisonnier libéré, est ainsi nommé. Une importante polémique éclate alors à Joigny. Le préfet, après un entretien avec le délégué départemental du MNP GD, M. Appert, s'engage à nommer un prisonnier évadé, Charles Briat, choisi par son association. Or le préfet nie avoir fait une promesse à M. Appert et refuse la requête, jugée hors délai. À la fin de l'année, le MNP GD lui envoie une pétition de 112 signatures et alerte son siège parisien. Le préfet, qui a fait traîner

sa réponse, reçoit une lettre sévère du secrétaire national du MNP GD le 27 février 1945, tandis que Le Travailleur de l'Yonne, organe du parti communiste, faisant campagne pour retarder les élections municipales au nom des « absents », saute sur l'occasion. Dans un article du 2 mars, il publie la réponse du préfet à la pétition du MNP GD, expliquant que les places vacantes du conseil municipal sont réservées aux personnes encore en Allemagne. Le Travailleur commente : « *Nous comprenons fort bien cette réponse claire et nette : Les prisonniers on s'en fout !* » (...), *merci Messieurs pour nos absents.* » Le préfet se justifie publiquement dans *L'Yonne républicaine* du 7 mars, en s'abritant derrière le règlement et en affirmant que trois sièges ont été réservés au conseil au lieu d'un. Aux élections municipales, une liste d'anciens prisonniers est présentée. Elle compte deux élus dès le premier tour, Auguste Laumaille et Charles Briat.

#### La poussée à gauche se confirme lors des élections municipales d'avril-mai 1945

Les municipalités provisoires, première étape du renouvellement des élus, se sont évidemment dissoutes après les élections municipales mais leur dynamique s'est traduite dans les urnes par une poussée à gauche. À Junay, la municipalité provisoire se maintient intégralement et réélit son maire et son adjoint. Mais la nouvelle assemblée accueille trois nouveaux conseillers dont une femme apparentée Union des Femmes de France (UFF, organisation communiste) et l'ancien président du CLL, Eugène Maillard.

Dans l'ensemble, la poussée de la gauche est nette, en comparaison des élections de 1935, mais elle est moindre que ce qu'elle espérait. Sa présence est moins forte qu'elle ne l'était dans les municipalités provisoires et dans le nombre des villes qu'elle contrôlait après la Libération. Le parti communiste ne dépasse guère les 300 élus. Une dizaine de petites communes lui sont acquises mais aucun communiste ne figure



**Dans l'ensemble, la poussée de la gauche est nette, en comparaison des élections de 1935, mais elle est moindre que ce qu'elle espérait.**



L'Yonne républicaine du 24 avril 1945.

désormais dans les assemblées à Auxerre, Avallon, Joigny, Tonnerre ou Villeneuve-sur-Yonne. En revanche, le parti socialiste fait une belle percée avec près de 500 sièges (SFIO, socialistes et apparentés) et, à l'exception d'Auxerre et de Joigny qui lui échappent complètement, obtient le contrôle d'une dizaine de communes dont certaines étaient déjà en sa possession : Bierry-les-Belles-Fontaines, Sens, Migennes, Paron, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Fargeau, Véron, Villemanoche. Avallon, ville pourtant réputée très réactionnaire, compte trois élus socialistes, dont un adjoint. La Résistance et ses défenseurs, les nombreux résistants membres des municipalités provisoires, n'ont pas dominé le combat politique. S'il y eut des listes résistantes, chaque liste s'efforça de présenter au moins un candidat « résistant ». Mais la Résistance, qui n'était ni de gauche ni de droite, ne pouvait s'accommoder de la logique partisane. Aussi trouve-t-on des exemples opposés de municipalités « résistantes », situées tantôt à gauche, tantôt à droite. Or, dans

la plupart des cas, c'est moins à la liste résistante qu'à l'homme qui la conduit que les électeurs apportent leurs suffrages. C'est le cas du responsable du Front national Maxime Courtis, maire socialiste de Sens (mais avec une liste de très large union), ou de celui du responsable

Maxime Courtis, maire de Sens (au centre).



de Libération-Nord, Roger Picand, maire plus conservateur (radical-socialiste) de Tonnerre. Les notables, à fortiori membres de la Résistance, sont facilement élus, comme à Avallon et à Joigny.

### Le cas d'Avallon



Robert Montchanin au maquis Garnier.

À Avallon, quatre listes sont en lice avant le scrutin. La liste conservatrice du maire sortant, Georges Schiever, ne propose aucun résistant mais un professeur « socialisant » et conserve plusieurs conseillers nommés par Vichy. La liste du Mouvement républicain populaire (MRP), emmenée par Henri Crette, membre du CDL et de Libération-Nord, propose trois autres résistants de cette même organisation, dont deux membres du CCL d'Avallon. Enfin la liste de la gauche, dite d'Union républicaine et résistante, propose neuf conseillers résistants, dont trois membres du CCL : Andrée Santigny, de l'Union des Femmes de France (communiste), Pierre Tartat du Front national (communiste) et Raoul Château, président du CCL et membre de la SFIO. S'y ajoute Robert Montchanin, de Libération-Nord. Au premier tour, ce dernier est le seul conseiller élu de sa liste tandis que celle du maire sortant en compte deux. Au second tour, les deux listes « résistantes » fusionnent et remportent la mairie avec 15

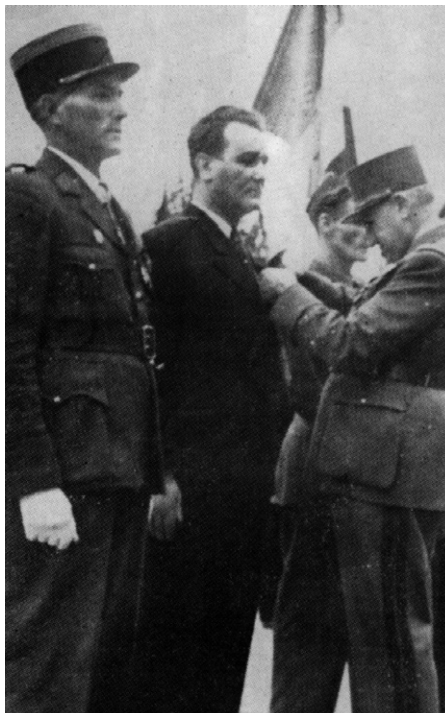


## LIBÉRATION : RÉSISTANCE ET ASSEMBLÉES LOCALES

sièges. Robert Montchanin est finalement élu maire sans avoir été candidat. Or il n'est pas de gauche. Pour tous les Avallonnais, c'est un patriote qui a d'abord résisté aux côtés de notables avallonnais, comme l'abbé Ferrand ou le photographe François Robb, résistants eux aussi. Il a ensuite poursuivi sa lutte à la tête du maquis Garnier, participant aux combats de la Libération avant de prendre le commandement de la « compagnie Garnier » du 1er Régiment du Morvan. Son engagement résistant lui a permis de rassembler les suffrages au-delà des partis.

### Le cas de Joigny

Joigny offre un autre exemple. La municipalité conservatrice est détenue depuis les années trente par les radicaux-socialistes, dont le maire, Victor Verrier. La Résistance y a été très présente sous l'Occupation et plusieurs organisations s'y sont côtoyées, le groupe Bayard, Libération-Nord, le Front national et les FTP. Depuis l'arrêt préfectoral du 5 octobre 1944, la municipalité provisoire a confirmé huit anciens conseillers municipaux, dont le maire et ses deux adjoints, parmi lesquels figurent deux résistants de Libération-Nord, Maurice Cameau et Jean Marot. Mais sur les 12 autres conseillers que nomme le préfet, tous, sauf deux, appartiennent à une organisation de résistance : entre autres Étienne Beauvallet du Front national, Anthony Leriche, Paul Herbin, Martial Charpy et Germaine Vauthier de Libération-Nord. Cette municipalité provisoire est l'une des plus « résistantes » du département. Elle se divise toutefois à l'approche des élections municipales et deux listes « résistantes » s'affrontent. La Liste unie joviniennne, de droite modérée et patronnée par Paul Herbin, regroupe les notables. L'autre liste, dite d'Union républicaine, est radicale-socialiste. Elle comporte une base plus populaire et est emmenée à ses débuts par Jean Marot. C'est un succès pour la première qui remporte 13 sièges sur 23 dès le premier tour, tandis que la liste concurrente n'en obtient aucun. Une liste des prison-



Paul Herbin, au premier rang à gauche, en uniforme militaire ; à ses côtés, le docteur Ragot, résistant déporté de Sens

niers obtient deux sièges. La liste de Paul Herbin a su rassembler toutes les sensibilités de la Résistance. Elle a mélangé aux conseillers conservateurs sortants des personnalités progressistes, allant jusqu'aux communistes Paula Buchillot et Fernand Dufour. Elle est surtout portée par une grande figure de la résistance locale, Paul Herbin, chef du groupe Bayard et commandant FFI. En revanche, la liste d'Union républicaine, qui comptait une dizaine de membres du Front national et de la Fédération nationale des combattants républicains (FNCR, marquée à gauche), et aussi deux femmes proches de résistants martyrs, Madeleine Chiot, fille d'Irène Chiot, morte en déportation et Germaine Vannereux, mère de Maurice Vannereux, fusillé au champ de tir d'Egriselles-Venoy, a souffert d'un déficit de personnalités.

Au second tour, les deux listes se recomposent pour les huit sièges en ballottage. La liste de gauche, rebaptisée Liste républicaine de résistance, n'obtient qu'un élu, Maurice Cameau, un résistant déjà membre de la municipalité provisoire. La Liste républicaine d'intérêt local, conser-

vatrice, compte sept élus, dont le maire sortant. Au total, les résistants de la municipalité provisoire ont connu un sort variable. Certains ne se sont pas représentés, comme Robert Jeangirard et Germaine Vauthier, tandis que d'autres ne sont pas élus, comme Jules Jacquemard ou Martial Charpy. Les résistants de la municipalité provisoire qui se maintiennent à la mairie, Paul Herbin, Anthony Leriche et Marcel Gousse, sont plutôt conservateurs. Sur la liste « Herbin », trois résistants de Libération-Nord et de tendance modérée, Henri Serre, Maurice Thibaut et Emma Varrey sont élus au premier tour, alors qu'ils ne faisaient pas partie de la municipalité provisoire. Les résistants classés nettement à gauche sur la « liste Herbin », les communistes Maurice Maury et Fernand Dufour, membre du CDL, sont tous éliminés. Aucun communiste de la municipalité provisoire n'a survécu. À Joigny, les électeurs ont donc voté pour la Résistance mais jamais pour des résistants communistes, pour Libération-Nord plutôt que pour le Front national, et pour les notables conservateurs plutôt que pour une base populaire. Par son charisme personnel, Paul Herbin a cristallisé le vote patriote, résistant et radical-socialiste.

Les municipalités provisoires ont constitué une expérience démocratique inédite qui a porté des résistants aux responsabilités. La gauche en a globalement profité et a pu remporter des municipalités importantes comme Sens ou Avallon (mais elle a reperdu Sens dès 1947, et à Avallon, Montchanin a démissionné de son poste de maire en 1946). Mais si les forces de la Résistance occupaient tout l'échiquier politique, la logique politique et partisane a fait éclater les solidarités combattantes reliant naguère les résistants, qui n'ont pas toujours été maintenus dans les nouvelles assemblées. Les Icaunais n'ont pas dédaigné les candidats résistants mais ont d'abord voté pour des figures locales. •

Sources : Arch. dép. Yonne, 81 W 3 et 21 ; Le Travailleur de l'Yonne

# Étais-la-Sauvin, 24-25 juin 1944 : une ténébreuse affaire...

- CLAUDE DELASSELLE -

Dans le livre publié par l'ARORY en 2007 et intitulé *Un département dans la guerre. 1939-1945. Occupation, collaboration et résistance dans l'Yonne*, on trouve, page 567, au sein du chapitre 17 consacré à l'étude de l'épuration dans l'Yonne, un encart intitulé « Le dénouement inattendu d'une action d'épuration ». Celui-ci évoque une action d'épuration « sommaire » effectuée par le Maquis 3 du Service national maquis dans le village d'Étais-la-Sauvin, village de Puisaye-Forterre, au cours de la nuit du 24 au 25 juin 1944.

**S**elon Raymond Thomasset, un des chefs de ce maquis, cette action s'était terminée par la fuite, juste avant leur exécution, des quatre personnes qui avaient été arrêtées. Nous n'avions alors aucune raison de nous méfier du témoignage de Raymond Thomasset qui avait toujours soutenu les recherches de l'ARORY, dont il était membre, qui nous avait fourni de précieux témoignages sur ce maquis et de nombreuses photos que nous avons intégrées à notre CD-Rom, et dont le témoignage nous paraissait à tous particulièrement fiable. Cet encart reprend donc sa version des faits. Ce n'est que bien plus tard, à la suite d'échanges avec Hugues Cattin, membre lui aussi de l'ARORY et excellent connaisseur de cette période et de cette région de l'Yonne, et en utilisant des renseignements fournis par André Hugenschmitt (qui bien que portant un nom très proche, n'a pas de lien de parenté directe avec une des personnes concernées par cet événement) que nous avons été amenés à réexaminer de plus près cette affaire, qui continue cependant à présenter quelques zones d'ombre<sup>1</sup>.

## **Le Maquis 3 du Service national maquis**

Avant d'exposer les faits, il faut rappeler ce qu'était ce maquis, l'un des plus actifs et des mieux organisés de l'Yonne. Le Maquis 3 du Service national maquis est né en mars 1944 dans les bois entre Mézilles et Saint-Sauveur-en-Puisaye, près de la ferme des Vrines, dont le fermier, Georges-André Billard, a accueilli et ravitaillé les premiers maquisards. Autour d'André Cagnat (« Dédé »), un jeune

homme de 21 ans originaire de Lainsecq<sup>2</sup>, se regroupent d'abord une dizaine de jeunes réfractaires au STO (Service du travail obligatoire), originaires de la région ou venus d'Auxerre, comme Raymond Thomasset<sup>3</sup>, qui est bientôt nommé responsable des opérations militaires. Ils vont très tôt bénéficier d'un parachutage, sans doute



André Cagnat, chef du Maquis 3

## LIBÉRATION : ÉPURATION

effectué par erreur au-dessus d'une des forêts de la région et récupéré par les résistants sédentaires de Saint-Sauveur-en-Puisaye, et de l'instruction militaire qui leur est dispensée par deux jeunes instructeurs d'origine canadienne, « Jacques » et « Jean », envoyés par l'organisation nationale du Service national maquis. Ils bénéficient aussi de la présence de Michel Paillier (« Mic »), responsable départemental du BOA (Bureau des opérations aériennes). Celui-ci, qui dispose d'un émetteur radio et d'une liaison avec Londres, va leur obtenir plusieurs parachutages d'armes et de matériel, ce qui leur permet d'être dès la fin mai un des maquis les mieux équipés (en armes, explosifs et même uniformes canadiens) de la région. Ce maquis joue aussi le rôle de maquis-école pour plusieurs jeunes résistants qui iront créer ensuite d'autres maquis dépendant du Service national maquis dans la région de Puisaye-Forterre et dans l'Auxerrois. Dès le mois de mai, alors que ses effectifs sont passés à une quarantaine d'hommes, ce maquis (que tous, résistants ou habitants de la région appellent désormais « le maquis Dédé », tant est grand le prestige de son jeune chef) est repéré par les Allemands qui fouillent les bois de la région, passant un jour très près du camp. Décision est alors prise de déménager : fin mai, les maquisards partent à pied, de nuit, en portant tout leur matériel et vont s'installer au hameau de la Gaillarderie, sur la commune d'Étais-la-Sauvin.

Le 6 juin, une vingtaine de maquisards part en voitures et camions dans le Tonnerrois pour réaliser, dans le cadre du « Plan vert », un sabotage de la voie ferrée Paris-Lyon près de Lézennes. Une fois le sabotage, effectué par Raymond Thomasset et Roger Quillin, réussi, ce détachement revient en direction de la Puisaye-Forterre mais subit au cours de ce retour plusieurs accrochages avec des forces ennemies dans la région de Noyers-sur-Serein et de Nitry. Ces événements l'obligent à se scinder en plusieurs groupes qui ne se retrouveront qu'à la mi-juin dans

## C'est à cet emplacement que le Maquis 3, dont les effectifs sont alors d'au moins 120 hommes, livrera dans l'après-midi et la soirée du 3 juillet un des plus importants combats de la résistance icaunaise, le combat du Bois-Blanc.

les bois d'Aubigny, au sud de Taingy. Pendant ce temps, les hommes restés à la Gaillarderie avaient subi le 9 juin une attaque des Allemands qui avait fait trois morts et avaient dû se disperser. Le maquis à peine regroupé doit déménager à nouveau le 22 juin et s'installe au lieu-dit Le Bois-Blanc, en bordure ouest de la forêt de Frettoy, près de la ferme de Maison-Fort et du hameau de Fontenailles, sur



Raymond Thomasset, adjoint d'André Cagnat

la commune d'Andryes. C'est à cet emplacement que le Maquis 3, dont les effectifs sont alors d'au moins 120 hommes, livrera dans l'après-midi et la soirée du 3 juillet un des plus importants combats de la résistance icaunaise, le combat du Bois-Blanc. Les événements qui nous intéressent ici se sont donc déroulés deux jours après l'installation du maquis au camp du Bois-Blanc.

### Les Hugenschmidt, des « collaborateurs » ?

Déjà, dans la nuit du 7 au 8 juin 1944, à Étais-la-Sauvin, trois individus inconnus avaient frappé à la porte de la cuisine de la maison occupée par Camille Hugenschmidt et son épouse et avaient crié « Résistance, ouvrez ! ». Les occupants de la maison avaient refusé d'ouvrir et M. Hugenschmidt, paru à une fenêtre, les avait menacés avec une arme ; en fait, selon la déclaration faite par sa femme aux gendarmes venus enquêter, il s'agissait d'un bâton brandi pour faire croire aux assaillants qu'il était armé. Les trois individus avaient alors tiré plusieurs coups de mitraillette en direction de la maison avant de se retirer. Les gendarmes avaient enregistré le témoignage des époux Hugenschmidt ; ceux-ci leur avaient confié qu'ils ne se sentaient plus en sécurité car les agresseurs avaient dit qu'ils reviendraient. Les gendarmes avaient relevé plusieurs impacts de balles et trouvé des douilles autour de la maison, authentifiant les dires des époux Hugenschmidt. On n'a jamais su qui étaient ces hommes, ni si cette agression avait un rapport avec celle qui eut lieu une quinzaine de jours plus tard. S'agissait-il de membres du « maquis Dédé » faisant partie du groupe resté à La Gaillarderie, tout près d'Étais ?

Les époux Hugenschmidt s'étaient installés à Étais-la-Sauvin quelques années auparavant. Camille Albert Hugenschmidt est né à Mulhouse, le 22 février 1875, d'un second mariage de Jean-Baptiste Hugenschmidt avec Madeleine Rebmann : il est donc né allemand puisque l'Alsace-Moselle a été annexée à l'Empire allemand au printemps 1871. Mais on sait qu'en novembre 1891, il s'est engagé à Belfort, en territoire français, pour 5 ans, dans le 2<sup>e</sup> régiment de la Légion



étrangère et sera libéré de ses obligations militaires en novembre 1896. Il semble ensuite avoir résidé dans le Doubs, probablement auprès de son frère, sans avoir acquis la nationalité française puisqu'il fut condamné à 20 francs d'amende en janvier 1889 par le tribunal de Besançon pour, en tant qu'étranger, ne pas avoir fait de déclaration de résidence<sup>4</sup>. Il s'est marié une première fois à Mulhouse, en Allemagne, le 23 octobre 1897 avec Marguerite Cécile Eckerlin, puis en secondes noces le 20 juillet 1909 à Paris avec Marie Rosalie Werther et a acquis la nationalité française en 1910. Il a une formation d'ingénieur et travaille en 1914 dans une société parisienne. Il est rappelé sous les drapeaux le 3 août 1914 et participe à la guerre de 1914-1918 au sein de l'armée française. Nommé sergent le 1<sup>er</sup> août 1915, il est ensuite « affecté spécial » comme ingénieur dans une usine métallurgique du Pas-de-Calais, puis aux usines Panhard et Levassor à Paris puis finit la guerre dans une autre usine parisienne. Pendant l'entre-deux-guerres, il travaille comme ingénieur-constructeur dans l'usine de machines à bois Kiessling-Hugenschmidt, 5 rue Boule à Paris (XI<sup>e</sup>) et aurait détenu ensuite une autre usine à Bayonne. Ayant divorcé de sa seconde épouse en 1940, il se remarie le 22 novembre 1941 à Poilly-sur-Tholon, dans l'Yonne, avec Émilie Charlotte Augustine Louise, née en février 1889 à Sotteville-lès-Rouen, représentante de commerce<sup>5</sup>.

Camille Hugenschmidt est donc venu s'installer à Étais-la-Sauvin avec sa nouvelle épouse peu de temps après ce troisième mariage, fin 1941 ou début 1942. Ils ont acheté une maison dans le centre du village, au coin des rues Toscane et Hongroise et y vivent en compagnie de Gabriel Claude Igel, petit-fils de Camille Hugenschmidt<sup>6</sup>, âgé de 13 ans. Ce ne sont donc pas des gens « du coin » et ils n'ont pas d'attaches familiales dans la région, ce qui suffit sans doute à les faire regarder avec méfiance par la population locale. Ils sont de toute évidence mal intégrés à la population du vil-

lage et n'ont de véritables relations qu'avec un couple illégitime formé de Marcel Pesson, architecte, et de Marie Yvonne Simon, eux-mêmes soupçonnés d'être d'opinions collaborationnistes et partisans de Vichy. Des rumeurs circulent : Hugenschmidt aurait été soldat dans l'armée allemande et on dit même qu'il y aurait eu le grade d'officier. Il parle l'allemand, ou l'alsacien, ce qui pour les Français de l'époque est la même chose ; des bruits courent, on l'aurait vu à Auxerre dans des établissements fréquentés par des soldats allemands ; on le soupçonne de faire partie de la « cinquième colonne » (de présumés saboteurs allemands infiltrés en France avant même l'offensive allemande de mai 1940), on lui prête des opinions franchement collaborationnistes ou germanophiles.

Les « Schmitt » (c'est ainsi qu'on les appelle à Étais) sont donc, pour les habitants du village, des « Boches »... Le nom Hugenschmidt, de consonance allemande, peut-il suffire à lui seul, à cette époque, à les rendre suspects ? Ce n'est pas du tout impossible : au cours de nos recherches sur l'épuration « sommaire » dans l'Yonne, nous avons remarqué, parmi les victimes d'actes d'épuration, un nombre non négligeable de personnes originaires de pays de langue allemande, Suisses, Luxembourgeois, Belges flamands, Alsaciens. Ces personnes ont-elles été tuées parce que parlant allemand, ou ce qui pour des populations peu habituées à côtoyer des étrangers semblait être de l'allemand, elles étaient soupçonnées d'être en relation avec des soldats de l'armée d'occupation ? Ou bien avait-on des preuves, ou au moins de forts soupçons, qu'ils aient eu de réelles activités collaborationnistes ou qu'ils aient été des dénonciateurs ? Pour la plupart d'entre eux, nous n'en savons rien et pour quelques-uns, nous savons même qu'ils ont été exécutés pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec la Résistance<sup>7</sup>. Mais on peut sérieusement penser que le simple fait de pouvoir converser avec les membres de l'armée d'occupation, et dans cer-

tains cas de l'avoir effectivement fait, les rendait très fortement suspects aux yeux d'une population exaspérée par l'Occupation.

Nos recherches dans les listes, conservées aux Archives départementales de l'Yonne, des adhérents d'organisations collaborationnistes (membres du PPF, RNP, MSR, Parti

### **Les « Schmitt » (c'est ainsi qu'on les appelle à Étais) sont donc, pour les habitants du village, des « Boches »...**

franciste, Légion tricolore, Amis de la LVF, Milice, etc.) n'ont donné aucun résultat en ce qui concerne les quatre personnes en question<sup>8</sup>. Mais cela ne suffit pas pour écarter tout soupçon car ces personnes auraient pu avoir des sympathies, voire même des activités collaboratrices sans pour autant avoir adhéré formellement à l'un de ces mouvements ou partis. Les chefs du Maquis 3 avaient-ils, eux, des preuves de réelles activités collaboratrices, ou de dénonciations, de la part de Camille Hugenschmidt ? Nous n'en savons rien et il paraît improbable qu'on puisse le savoir un jour, la quasi-totalité des protagonistes ayant disparu à présent<sup>9</sup>. On peut bien sûr faire remarquer que Camille Hugenschmidt s'était engagé à 16 ans au sein de la Légion étrangère et qu'il avait ensuite choisi de vivre définitivement en France, d'adopter la nationalité française et qu'il avait participé à la Première Guerre mondiale sous le drapeau français. Cela pourrait sembler suffisant pour contredire les soupçons de collaboration envers lui. Mais là non plus ce n'est pas un argument déterminant car il faut rappeler que de très nombreux anciens combattants français de la Première Guerre mondiale se sont engagés dans la politique de collaboration avec les occupants allemands prônée par Vichy. L'exemple le plus marquant (sans parler de Pétain lui-même !) étant celui de Joseph Darnand, héros français de la Première guerre mondiale,

## LIBÉRATION : ÉPURATION



Plan des lieux de l'attaque de la maison Hugenschmidt (réalisé par Hugues Cattin).

- Maison du couple Hugenschmidt
- † Lieu où fut tué Victor Sendron
- Domicile du couple Pesson-Simon
- ◊ Position occupée par l'effectif du maquis doté d'un bazooka

nommé par Pétain chef de la Milice française qui a combattu aux côtés des troupes allemandes contre les résistants, et qui a même accepté le grade d'officier dans la Waffen-SS...

### Les événements de la nuit du 24 au 25 juin 1944

Venons-en aux faits, reconstitués grâce au procès-verbal de l'enquête menée quelques jours plus tard par les gendarmes<sup>10</sup>, ainsi que par les recherches effectuées par Hugues Cattin, qui connaît bien les lieux puisqu'il est originaire de ce village et qu'il a pu recueillir les témoignages de nombreux habitants. Dans la nuit du 24 au 25 juin 1944, vers 23 heures 30, un groupe d'une quarantaine de maquisards, arrivés en camion, prit position sur la place de la Citerne, au centre du village, à une cinquantaine de mètres de la maison des époux Hugenschmidt. Un groupe se dirigea vers la maison toute proche du couple Pesson-Simon, qui n'opposèrent pas de résistance et furent faits prisonniers. Par contre, le second groupe, qui avait mis le siège devant la maison occupée par le couple Hugenschmidt, essuya le refus de

ses occupants de se rendre et commença à tirer en direction de la maison. Camille Hugenschmidt monta alors dans les combles et, depuis une lucarne, tira des coups de fusil de chasse (et de revolver selon les gendarmes) en direction des agresseurs, tuant un des maquisards, Victor Sendron<sup>11</sup> et en blessant au moins deux autres. Furieux de cette résistance, les maquisards tirèrent un coup de bazooka<sup>12</sup> contre une fenêtre du premier étage et mirent le feu à des bottes de paille qu'ils avaient entassées devant la porte d'entrée. Ce n'est qu'à l'aube, vers six heures du matin, que le couple Hugenschmidt finit par se rendre. Les maquisards investirent alors et perquisitionnèrent la maison, emportant des documents trouvés à l'intérieur. Les quatre captifs furent forcés de monter dans le camion qui était stationné sur la place et qui, emmenant en même temps le corps de Victor Sendron et les blessés, partit, selon les témoins, en direction de Druyes-les-Belles-

Fontaines. Gabriel Igel, le petit-fils de Camille Hugenschmidt, fut pris en charge par une famille du village, les Moreau, dont il connaissait le fils. Pour la suite, nous ne connaissons que le récit de Raymond Thomasset. Selon lui, les quatre prisonniers furent amenés au camp du Bois-Blanc où décision fut prise de les exécuter. C'est le lieutenant Rossignol (pseudo « R2 ») qui fut chargé de commander cette exécution<sup>13</sup>. Selon Raymond Thomasset, ce dernier, voulant faire cela « dans les règles », aurait fait disposer une dizaine de ses hommes en ligne face aux prisonniers (apparemment pas entravés) et leur aurait donné l'ordre de mettre l'arme au pied avant de procéder au tir. Les condamnés auraient alors profité de cette manœuvre mala-droite et saugrenue pour bondir dans les fourrés qui se trouvaient derrière eux et s'enfuir, et n'auraient pu être retrouvés.

Or cette version des faits n'est guère crédible. Car, en y réfléchissant, etc'est bien aussi l'avis de M. Cattin, il paraît extrêmement peu vraisemblable que quatre personnes relativement âgées (Camille Hugenschmidt a alors 69 ans, son épouse 55 ans, et le couple Pesson-Simon à peu près ce même âge) aient pu, même en profitant de l'effet de surprise, échapper à la poursuite de plusieurs dizaines de jeunes ou très jeunes gens, de surcroît très « affûtés » par les longues marches qu'ils venaient de subir !

Mais le mystère rebondit quelques jours plus tard lorsqu'un habitant d'Étais, André Adenin, débitant de boisson, affirme qu'il a vu, deux jours plus tard, le 27 juin, Marie Simon dans les rues de Clamecy<sup>14</sup>. Cette affirmation, tout à fait crédible puisque provenant d'un voisin proche du couple Pesson-Simon, remettait donc en question la mort de cette personne.

Le doute ne sera finalement levé que beaucoup plus tard lorsque André Hugenschmidt, qui effectue des recherches sur cette affaire, retrouvera l'acte de décès de Marie Simon : celle-ci, qui était née le 27 avril 1893 à





L'état-major du Maquis 3 au camp du Bois-Blanc (de gauche à droite : « Dédé » Cagnat, Jean-Paul Allard, Raymond Thomasset, lieutenant Rossignol).

Petite Rosselle, en Moselle, est décédée le 27 janvier 1980 à Ris-Orangis, dans l'Essonne.

### Les hypothèses

Il est donc maintenant certain que les personnes arrêtées dans la nuit du 24 au 25 juin n'ont pas toutes été exécutées. Pour le couple Hugenschmidt, leur exécution ne peut guère faire de doute : même en admettant que Camille Hugenschmidt n'ait pas été un « collaborateur », la résistance qu'il avait opposée aux maquisards et surtout le meurtre de Victor Sendron scellaient bien évidemment son destin et celui de son épouse. Et sinon, comment expliquer que personne n'ait jamais plus entendu parler de Camille Hugenschmidt ni de son épouse, Émilie Louise, ni de Marcel Pesson, qui ont totalement disparu à partir de cette date<sup>15</sup>. Marie Simon a-t-elle réussi à échapper aux maquisards, ou bien les maquisards, ayant réussi à s'emparer des trois autres, ont-ils décidé de la laisser filer ? Plus probablement, c'est la version donnée par Raymond Thomasset qui est mensongère : le peloton d'exécution a fait son œuvre contre trois des pri-

### **Le peloton d'exécution a fait son œuvre contre trois des prisonniers mais les chefs du maquis auraient décidé de gracier Marie Simon, la considérant non ou peu coupable (...)**

sonniers mais les chefs du maquis auraient décidé de gracier Marie Simon, la considérant non ou peu coupable, d'autant qu'elle s'était rendue avec son concubin sans opposer de résistance, et de la laisser partir<sup>16</sup>. Nous ne pourrions sans doute jamais savoir exactement la vérité. Il ne semble pas qu'il y ait eu des recherches entreprises après ces événements, ou après la Libération, pour essayer de retrouver les cadavres, mais cela n'a rien de très étonnant pour l'époque. N'oublions pas qu'il y a eu des dizaines de disparitions dans le département de l'Yonne en 1943 et surtout 1944, qu'il n'y a pas eu de recherches systématiques de ces disparus et que lorsqu'on a retrouvé par hasard des cadavres après la Libération (ainsi dans les bois de Monéteau à l'automne 1944), tous n'ont pas pu être identifiés. Cette affaire a-t-elle un lien avec l'attaque du Bois-Blanc, le 3 juillet 1944 ? Reste qu'il était très imprudent de

remettre en liberté ou de laisser s'enfuir l'une des personnes arrêtées, car elle pouvait parler et révéler l'emplacement du camp des maquisards. Faut-il alors émettre l'hypothèse que les Allemands aient ainsi appris l'existence du maquis et l'emplacement précis du camp, soit par Marie Simon elle-même qui aurait pu vouloir se venger, soit par une personne à qui elle aurait raconté son aventure ? Cela expliquerait que les forces allemandes soient arrivées sans hésitation à proximité du camp dans l'après-midi du 3 juillet. L'attaque du camp du Bois-Blanc le 3 juillet serait donc la conséquence directe de l'action d'épuration que nous venons de décrire ? Ce n'est bien sûr pas impossible, mais pas non plus certain : la présence dans la région d'un maquis aussi important (120 hommes au moins, équipés de plusieurs camions et voitures) ne pouvait de toute façon pas rester ignorée bien longtemps des forces d'occupation. Les déplacements fréquents des maquisards pour se ravitailler ou pour récupérer des parachutages ne pouvaient pas ne pas avoir été repérés par les Allemands eux-mêmes ou par des informateurs à leur service, ou indirectement par l'exploitation de bavardages imprudents de gens de la région.

Lors du combat du Bois-Blanc, où les maquisards tinrent tête pendant plusieurs heures à des forces ennemies considérables (plusieurs centaines d'hommes disposant d'une mitrailleuse lourde et d'un mortier), le Maquis 3 n'eut à déplorer que trois morts, deux maquisards, Félix Callot et Robert Darras, et une jeune infirmière, Marie-Louise Golman, arrivée depuis peu au maquis et morte dans des conditions mal connues (elle se serait suicidée pour éviter d'être capturée)<sup>17</sup>.

Tous les autres maquisards réussirent, en profitant de la nuit, à décrocher par petits groupes à travers la forêt de Fretoy et à rejoindre le maquis « Chevalier » qui était installé de l'autre côté de la forêt, près du hameau des Champs-Gras, sur la commune de Mailly-le-Château.



## LIBÉRATION : ÉPURATION

Le « maquis Dédé » séjourna là quelques jours puis, après un accrochage dans la soirée du 6 juillet avec un détachement allemand en plein milieu du bourg de Courson-les-Carières, partit vers le sud, dans la Nièvre toute proche, près de Trucy-l'Orgueilleux. Finalement, le 22 juillet, le « maquis Dédé » revint dans l'Yonne et s'installa cette fois-ci définitivement sur les hauteurs de la Montagne des Alouettes, à proximité d'Étais et de Lainsecq, jusqu'à la Libération<sup>18</sup>.

## Réflexions

Cet événement, et ses zones d'ombre, appellent à des réflexions concernant les actes d'épuration sommaire accomplis dans le département, ainsi que sur la fiabilité des témoignages recueillis auprès des résistants. Il est très rare qu'un acte d'épuration « sommaire », consistant à liquider physiquement une personne accusée d'être un collaborateur ou un dénonciateur, mobilise autant de personnes (19). Dans la plupart des actes dont nous connaissons un tant soit peu le déroulement, un petit commando de quelques résistants se porte de nuit au domicile du « collaborateur », pénètre par ruse ou par force chez lui et l'abat à la mitraillette, ainsi que bien souvent son épouse, et parfois d'autres personnes présentes, parents, amis ou employés. Il est arrivé que des « collaborateurs » soient victimes d'un guet-apens, sur une route déserte, en plein jour, mais c'est assez rare. Il est aussi très rare que la victime ait eu le temps et la possibilité de se défendre, comme l'a fait Hugenschmidt à Étais et encore plus rare qu'un des agresseurs ait été tué au cours de cette action. Il est assez rare également qu'une des personnes arrêtées soit libérée ou ait réussi à échapper à ses agresseurs. Cette affaire des 24-25 juin 1944 à Étais-la-Sauvin est donc, par beaucoup d'aspects, tout à fait exceptionnelle.

En ce qui concerne la version des faits vraisemblablement fautive fournie (longtemps après...) par un des chefs du maquis, c'est très rare aussi. Nous avons très fréquemment



Stèle du Bois-Blanc : les noms de Berlot (en fait Berlaud), Bielski et Thomassin sont ceux de trois jeunes volontaires montés au maquis le lendemain matin, sans avoir eu connaissance des événements de la veille et qui, capturés par les Allemands, furent fusillés sur place.

**La plupart des résistants croient dur comme fer à l'exactitude absolue de leur témoignage : « J'y étais, donc je sais de quoi je parle ! », ce qui sous-entend que l'historien qui enregistre le témoignage n'a pas à mettre en doute ce dernier, puisqu'il n'a pas participé à la Résistance ni aux faits rapportés et qu'il est donc disqualifié « d'office ».**

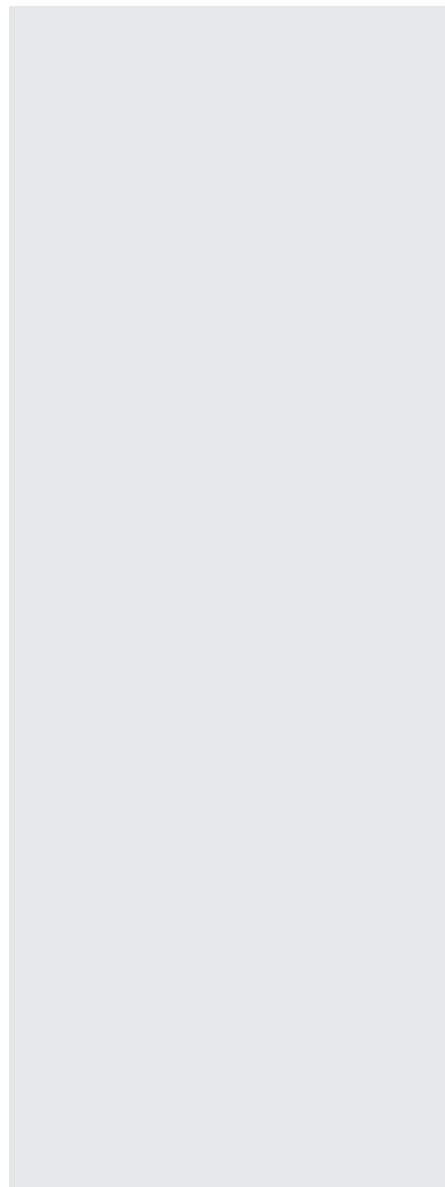
constaté qu'un témoignage pouvait se révéler erroné dans le détail (heure précise, lieu, circonstances, déroulé des faits, personnes présentes, etc.) en le comparant à d'autres témoignages racontant le même événement (combat, embuscade, etc.). Nul mystère à cela, ni volonté en

général de la part du témoin de mentir ou déformer sciemment les faits, mais tout simplement faiblesse de la mémoire humaine, surtout quand les faits rapportés se sont produits plusieurs dizaines d'années auparavant ! La plupart des résistants croient dur comme fer à l'exactitude

absolue de leur témoignage : « J'y étais, donc je sais de quoi je parle ! », ce qui sous-entend que l'historien qui enregistre le témoignage n'a pas à mettre en doute ce dernier, puisqu'il n'a pas participé à la Résistance ni aux faits rapportés et qu'il est donc disqualifié « d'office ». Mais les historiens de la Résistance savent bien, eux, qu'il faut relativiser (mais pas négliger !) les témoignages. Et surtout essayer systématiquement, quand c'est possible bien sûr et cela ne l'est pas toujours, de les croiser avec d'autres témoignages et, encore mieux, avec des sources d'archives. Mais il faut bien dire que pour les actions d'épuration, c'est souvent difficile...

Certes, les PV dressés par les gendarmes (jusqu'au 10 août 1944 environ pour l'Yonne) sur ces meurtres ou tentatives de meurtre (car les actions d'épuration n'aboutissent pas toujours au but recherché...) apportent souvent des éléments intéressants sur le déroulé des faits et parfois sur les raisons de ces actes (appartenance de la victime à une officine collaborationniste, actes de dénonciations, actes de marché noir, etc.). Les résistants ayant commis ou ordonné ces actes d'épuration les ont parfois revendiqués et racontés plus tard ; Robert Loffroy en signale plusieurs dans ses Mémoires<sup>20</sup>, éditées par l'ARORY, et d'autres chefs de maquis ont revendiqué des actions de ce type contre des collaborateurs notoires et dangereux, ou contre des gendarmes accusés d'être hostiles à la Résistance. Mais il est arrivé assez souvent aussi qu'un résistant se soit montré évasif, ou réticent à s'exprimer, ou ait carrément perdu la mémoire lorsque nous l'interrogeons sur un fait précis de ce genre. Il est arrivé aussi que des résistants passent volontairement sous silence ou refusent de reconnaître certains faits, comme l'exécution sommaire de prisonniers de guerre allemands<sup>21</sup> ou la tonte de femmes à la libération. Mais qu'un ancien chef de maquis donne délibérément une version mensongère de ce genre de fait, c'est tout à fait singulier ! Alors pourquoi

cette fable de la part de Raymond Thomasset ? Sans aucun doute pour protéger la réputation du Maquis 3, qui bénéficie d'une excellente image dans la région et passe pour un maquis peu « épurateur » par rapport à d'autres, comme le Maquis 7, installé au sud de Saint-Sauveur-en-Puisaye, ou les maquis de la région de Charny, auteurs de nombreux actes d'épuration « sommaire », pas toujours justifiés de surcroît. Peut-être aussi que les chefs du Maquis 3 n'étaient pas très fiers de cette opération qui avait mal tourné et avait coûté la vie à un de leurs hommes. Mais Raymond Thomasset n'est plus, et on ne saura jamais sans doute l'entière vérité sur cette affaire...•



## Notes

**1.** Une grande partie des informations utilisées dans cet article, en particulier les renseignements d'ordre généalogique sur la famille Hugenschmidt et sur le déroulé des événements, m'a été fournie par Hugues Cattin et André Hugenschmitt, que je remercie vivement ici. Rappelons qu'Hugues Cattin est l'auteur de l'article intitulé « Crash d'un Avro Lancaster près de Thury (Yonne) en juillet 1944 », paru dans le numéro 43 de notre bulletin *Yonne-Mémoire* en mai 2020. Il a écrit également une relation des événements dramatiques survenus le 24 août 1944 à Étais-la-Sauvin, lorsqu'une colonne allemande causa la mort de trois personnes de ce village, Jean Bourgoïn, René Étienne et Pierre Grandjean (récit publié en 2014 dans le journal municipal d'Étais-la-Sauvin).

**2.** André Cagnat est né le 16 mai 1923 à Lainsecq ; son père, petit agriculteur, est aussi le maire de Lainsecq et sa mère, secrétaire de mairie, tient le café du village. À l'automne 1940, André Cagnat est élève de terminale au lycée Jacques Amyot d'Auxerre, où son jeune frère Roland fait également ses études, tandis que son frère aîné, William, ingénieur, réside à Agen. Monsieur Cagnat meurt en décembre 1940 : André abandonne alors ses études et revient au village où il reprend la fonction de secrétaire de mairie. La famille Cagnat est connue dans la région pour ses sympathies et ses liens avec la Résistance. André Cagnat entre en relations fin 1942 ou début 1943 avec des membres du mouvement « Résistance » en Puisaye. Contacté par Bernard Cunin (« Georges »), futur chef du Service national maquis dans l'Yonne, il arrive en mars 1944 dans les bois des Vrines et prend le commandement du petit maquis qui commence à s'y organiser. Après la Libération, il participe à la guerre contre l'Allemagne au sein du 1<sup>er</sup> régiment du Morvan. La guerre terminée, il s'engage dans l'armée française, avec le grade de sous-lieutenant, et combat en Indochine où il trouvera la mort en opérations en 1954. Son frère Roland s'est engagé lui aussi dans la Résistance au printemps 1944 et a assuré, sous les ordres de « Mic » (Michel Paillier), la réception des parachutages opérés dans la région.

**3.** Raymond Thomasset est né le 9 mai 1923 dans la Meuse. Sa famille a fui pendant l'Exode et s'est installée à Auxerre ; à 17 ans, il travaille à l'usine d'Augy et fréquente un groupe de lycéens d'Auxerre (Jean Carré, Jean-Paul Allard et d'autres) qui commence à s'engager dans la résistance sédentaire. Repéré par les Allemands, il se réfugie en Puisaye où il fait partie du mouvement « Résistance ». Après le démantèlement de ce

## LIBÉRATION : ÉPURATION

mouvement à l'automne 1943, il rejoint le maquis des Vrines en mars 1944 et devient l'adjoint, chargé des opérations militaires, de « Dédé » Cagnat. Après la Libération, il continue la guerre contre l'Allemagne puis s'engage dans la Légion étrangère. Revenu dans l'Yonne, il devient chef d'entreprise.

**4.** Infraction à la loi du 8 août 1893 :

« Tout étranger n'ayant pas fait de déclaration de résidence sera passible d'une amende de 100 à 300 francs... ». Le tribunal s'est-il montré indulgent en tenant compte de l'engagement de Camille Hugenschmidt dans un régime français ?

**5.** Camille Hugenschmidt a eu en 1914 (alors qu'il n'était pas divorcé de sa seconde épouse) un fils, Camille Charles Hugenschmidt, avec Émilie Louise, avec laquelle il se maria en novembre 1941.

**6.** Gabriel Igel est le fils illégitime de Jeanne Marie Hugenschmidt (fille que Camille Hugenschmidt a eu avec sa seconde épouse) et de Joseph Igel, monteur.

**7.** Comme par exemple le meurtre des frères Majerus, trois frères d'origine luxembourgeoise habitant la région de Charny, exécutés le 1<sup>er</sup> novembre 1944 par deux « résistants » de cette région, sous l'accusation de marché noir et d'abattage clandestin pendant l'Occupation ; il s'agirait en fait d'une affaire de rivalité amoureuse autour d'une jeune femme de la région.

**8.** Archives consultées pour cette question : voir *Un département dans la guerre 1939-1945. Occupation, collaboration et Résistance dans l'Yonne*, ARORY, 2007, note 59, p. 671.

**9.** François Solano, né le 14 novembre 1921 à San Esteban, dans la province d'Aragon en Espagne, membre du Maquis 3 depuis avril 1944, chargé de l'utilisation du bazooka et donc probablement un des principaux acteurs des faits de cette nuit du 24 au 25 juin 1944, est sans doute un des derniers (sinon le dernier...) membres de ce maquis encore vivants. Lui ayant demandé son témoignage sur cette affaire, il m'a répondu en 2019 par écrit, en employant le terme « grand collaborateur » à propos d'Hugenschmidt, mais sans donner davantage de précisions.

**10.** Arch. dép. Yonne, 1 W 117.

**11.** Victor Sendron est né à Marcy-sous-Marle (Aisne) le 5 août 1912. Ouvrier agricole, il s'est marié en 1937 à Étai-la-Sauvin avec Rose Joséphine Roux, femme de chambre. Nous ne savons pas à quelle date il a intégré le « maquis Dédé » (voir sa notice dans le site internet Maitron des fusillés).

**12.** Le bazooka américain, arme tout à fait nouvelle à l'époque, était une sorte de long tube pouvant propulser un obus à charge creuse capable de percer un

fort blindage. Pas trop lourd et de manipulation assez simple, les maquisards le préféraient de beaucoup au PIAT anglais, arme anti-tank dont le maquis avait été également doté, mais que, selon Raymond Thomasset, les maquisards n'ont jamais réussi à faire véritablement fonctionner. Ce bazooka, confié à François Solano et à son serveu, Gustave Chabin, a joué un rôle déterminant à plusieurs reprises, notamment lors du combat de Villiers-la-Grange, le 9 juin, et surtout au cours du combat du Bois-Blanc, le 3 juillet, en permettant de détruire la mitrailleuse lourde allemande.

**13.** Le 9 juin 1944, au cours de leur retour mouvementé du Tonnerrois, les hommes du « maquis Dédé » retrouvent par hasard à Villiers-la-Grange des membres du maquis « Garnier », un maquis de l'Avallonnais qui était en fuite après l'attaque qu'il venait de subir à Villiers-Tournois. Après un violent accrochage avec un détachement allemand, une partie des hommes du maquis « Garnier », dont le lieutenant Rossignol (« R2 »), se joint aux membres du « maquis Dédé » et l'accompagne jusqu'en Puisaye-Forterre, où ils participeront ensemble au combat du Bois-Blanc.

**14.** Dans le PV n° 176, daté du 28 juin 1944, dressé par les gendarmes de Coulanges-sur-Yonne, il est écrit : « ... À noter que M. Adenin débitant à Étai nous a certifié avoir reconnu la concubine de Pesson, la femme Simon, à Clamecy, le 27 juin courant, à 14 heures. Elle était seule mais jusqu'à présent elle n'a pas reparu à son domicile d'Étai ».

**15.** Au début de 1946, une note transmise au CCL (Comité cantonal de Libération) de Coulanges-sur-Yonne indique « que les époux Hugenschmidt demeurant à Étai ont été arrêtés et fusillés après jugement militaire par la Résistance (juin 1944)... » et plus loin, « aucun acte de décès des époux Hugenschmidt n'a, à notre connaissance, été dressé... ». Une procédure ayant été engagée par des membres de la famille pour permettre le règlement de la succession et la vente de la maison, le tribunal civil d'Auxerre rendit en octobre 1946 un certificat déclaratif de « présomption de décès » des époux Hugenschmidt.

**16.** Monsieur Cattin suggère une autre explication possible : Marie Simon, avant de vivre en concubinage avec Marcel Pesson, avait été mariée à un militaire français, Félix Léon Grassard, né en 1878 dans le Nord, capitaine dans l'armée française en 1915, décoré de la Légion d'honneur en 1917, décédé à Paris avec le grade de lieutenant-colonel en 1941. Les chefs du maquis connaissent-ils cet homme, ou avaient-ils entendu parler de lui ? Auraient-ils pu faire grâce à Marie Simon à cause de la

réputation militaire de son ancien mari ?

**17.** Les pertes allemandes durent être bien plus considérables : des témoins ont affirmé avoir vu une cinquantaine de cercueils alignés sur la place de Courson-les-Carières dans les jours suivants. Ce fut une des rares fois où un maquis de l'Yonne livra combat sans décrocher immédiatement et tint tête pendant cinq à six heures à des forces ennemies très supérieures en nombre. Ceci s'explique par l'armement abondant obtenu grâce à plusieurs parachutages, mais aussi et surtout par l'expérience acquise par les maquisards au cours des combats précédents, leur détermination et la qualité du commandement de ce maquis.

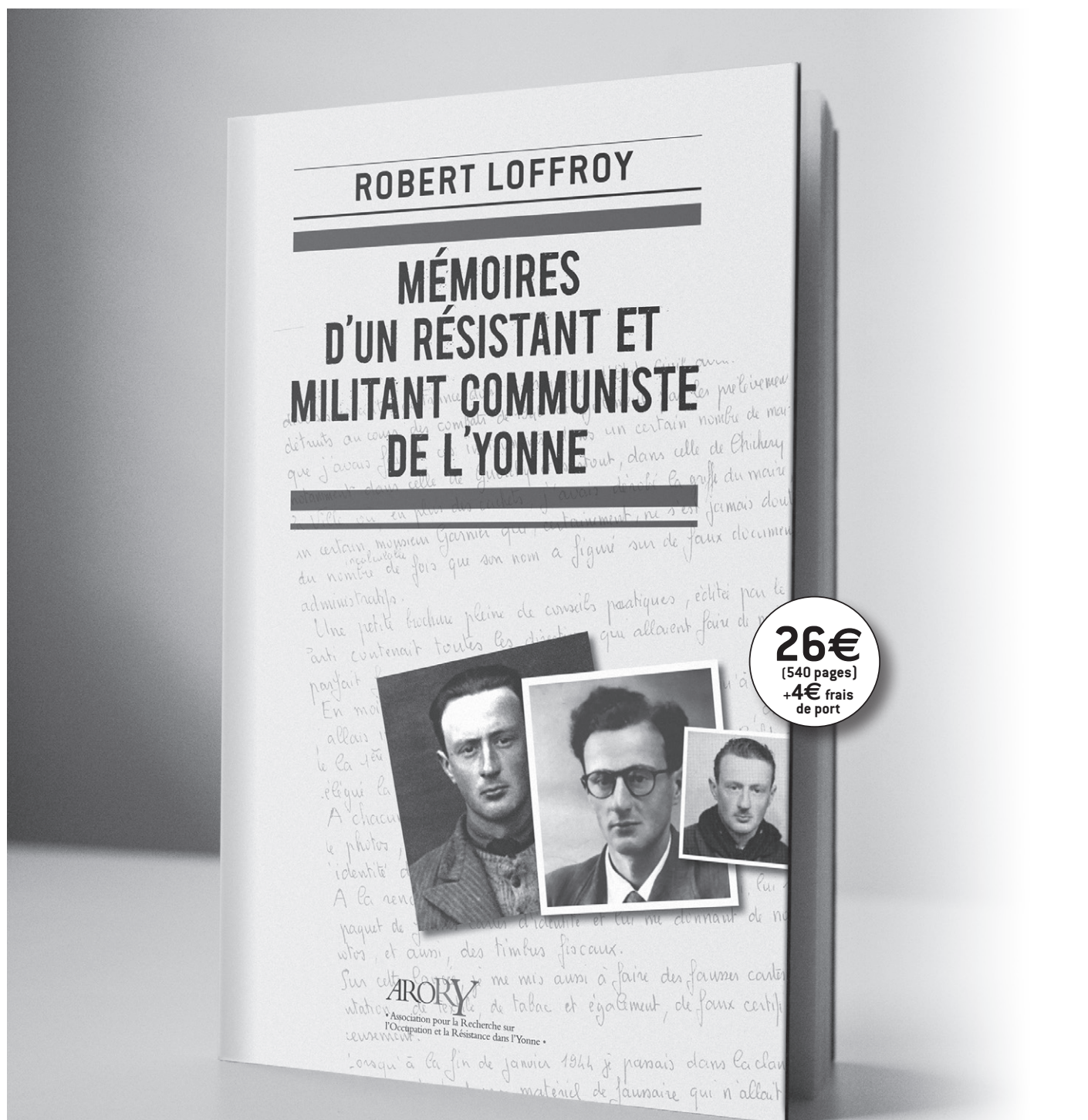
**18.** Pour plus de précisions, se reporter au CD-Rom *La Résistance dans l'Yonne*, AERI-ARORY, 2004, fiches « Le National Maquis 3 » et « Le combat du Bois-Blanc », ainsi qu'au livre *Un département dans la guerre*, p. 431 et 432.

**19.** Le fait d'avoir mobilisé autant de maquisards pour cette opération s'explique peut-être par le fait que Camille Hugenschmidt avait, lors de la première tentative le visant dans la nuit du 7 au 8 juin, manifesté l'intention de se défendre.

**20.** Robert Loffroy. *Mémoires d'un résistant et militant communiste de l'Yonne*, ARORY, 2014.

**21.** Ce fut le cas en particulier pour l'exécution d'une quarantaine de prisonniers de guerre allemands, dans une carrière des environs de Charny, fin août 1944. Les résistants de la région ont longtemps nié ce fait en nous affirmant que ces prisonniers avaient été remis aux troupes américaines, ce qui était faux.





**Toujours disponible :**

## **LES MÉMOIRES DE ROBERT LOFFROY, RÉSISTANT ET MILITANT COMMUNISTE DE L'YONNE**

**Le témoignage exceptionnel d'un acteur déterminant  
de la Résistance dans l'Yonne**

540 pages, archives photos hors texte, notes détaillées et index...

Vous pouvez commander l'ouvrage auprès de l'ARORY uniquement par mail : [arory.doc@wanadoo.fr](mailto:arory.doc@wanadoo.fr)



**Toujours disponible dans la collection Actes des Colloques**

---

## **L'entrevue Pétain-Goering en gare de Saint-Florentin- Vergigny le 1<sup>er</sup> décembre 1941**

---

**Le point historique sur un événement méconnu  
de la collaboration survenu dans l'Yonne sous  
l'occupation**

*Vous pouvez commander l'ouvrage auprès de  
l'ARORY uniquement par mail :  
[arory.doc@wanadoo.fr](mailto:arory.doc@wanadoo.fr)*